

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 17 janvier 2011 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Sept personnes assistent à la séance. Un moment de réflexion est observé et est dédié à madame Nicole Descoteaux, décédée suite à un accident survenu sur la glace ce samedi 15 janvier 2011 à Sainte-Anne-de-Sorel.

Le maire lance un message à la prudence sur les plans d'eau gelée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-01-11

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-01-11

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2010 tel que présenté.

03-01-11

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2010 tel que présenté.

04-01-11

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du 16 décembre 2010 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

05-01-11

-Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs : renouvellement d'affiliation.

Considérant l'offre de renouvellement de notre affiliation auprès de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs pour 2011; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre affiliation au montant de 100\$ et de déléguer le conseiller Steve Pinard comme personne-ressource auprès de l'organisme.

06-01-11

-O.B.V. Yamaska : offre d'adhésion 2011.

Considérant l'offre d'adhésion pour l'année 2011 à l'Organisme de bassin versant de la Yamaska; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion au montant de 50\$ et de déléguer le conseiller Gilles Vigneault comme représentant.

07-01-11

-Association des Chasseurs et Pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel : demande de commandite pour 2011.

Concernant la demande de madame Carole Descheneaux, présidente de l'Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel, pour obtenir encore cette année une subvention qui leur permettra de poursuivre leurs activités auprès des jeunes; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de contribuer pour un montant de 800\$.

08-01-11

-MRC de Pierre-De Saurel: mobilisation concernant l'occupation dynamique du territoire.

Attendu que la Fédération Québécoise des Municipalités travaille depuis plus de 20 ans à faire reconnaître l'importance que représente l'enjeu de l'occupation dynamique du territoire par le gouvernement et qu'elle s'est forgée une expertise solide et crédible à ce sujet; attendu que la Fédération Québécoise des Municipalités déposait, au printemps 2005, un projet de loi-cadre sur la décentralisation; attendu que la Fédération Québécoise des Municipalités déposait et rendait public, en février 2008, un énoncé de politique intitulé *Pour une politique d'occupation dynamique du territoire fondée sur l'autonomie administrative et financière des collectivités territoriales*; attendu que, le 18 décembre 2008, le gouvernement du Québec manifestait sa volonté de remettre à l'agenda la question de l'occupation du territoire en ajoutant ce mandat au ministère des Affaires municipales et des Régions; attendu que la Fédération Québécoise des Municipalités proposait en 2009 l'adoption d'une loi-cadre s'articulant autour de projets de territoire à l'échelle des MRC qui seraient soutenus par l'ensemble de l'appareil gouvernemental et les instances réalisant un mandat gouvernemental en région; attendu que la Fédération Québécoise des Municipalités plaide pour une occupation dynamique du territoire qui respectera la diversité et l'autonomie municipale et qui donnera aux municipalités locales et aux MRC les leviers nécessaires à leur développement; attendu que l'aménagement du territoire est une responsabilité politique dévolue aux MRC et que leurs schémas d'aménagement et de développement doivent être reconnus comme l'outil prépondérant de planification et de développement territorial, car les élus qui siègent à la MRC représentent l'ensemble des citoyens de toutes les communautés locales; attendu que l'une des plus grandes réussites du Québec en matière de développement du territoire est la mise en œuvre des pactes ruraux issus de la Politique nationale de la ruralité dont le succès a été amplement reconnu par l'Organisation de coopération et de développement économiques dans son examen des politiques rurales du Québec réalisé en juin 2010; attendu que la Fédération Québécoise des Municipalités est convaincue que toute démarche doit s'appuyer sur une gouvernance qui s'exercera près du citoyen et de ses besoins; attendu que les conférences régionales des élus jouent un rôle important de concertation à l'échelle de la région administrative et qu'elles doivent être renforcées en ce sens; attendu que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire affirmait, en octobre 2010, lors des dernières assises annuelles de la Fédération, sa volonté de considérer comme élément à la base de la stratégie gouvernementale l'adoption d'une loi-cadre sur l'occupation dynamique du territoire; attendu qu'à l'heure actuelle, dans son projet, la proposition gouvernementale évacue les municipalités locales et régionales et entraîne un glissement des pouvoirs en matière de planification et de développement du territoire, ceux-ci pourtant conférés depuis longtemps dans les lois municipales aux municipalités locales et au MRC; attendu qu'à la suite d'une rencontre avec le ministre à l'occasion de la réunion de la Table

Québec-municipalités, celui-ci a démontré son ouverture à recevoir et à analyser une proposition formelle provenant de la Fédération Québécoise des Municipalités; attendu que, lors de l'assemblée des MRC des 1^{er} et 2 décembre 2010, les MRC membres de la Fédération Québécoise des Municipalités se sont clairement exprimées en faveur de la proposition que cette dernière entend déposer au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire concernant l'occupation du territoire; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'inclure l'ensemble des éléments de la proposition FQM comme étant partie intégrante de la présente résolution; de demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard, de reconnaître le rôle politique des élus locaux et des MRC et la primauté du schéma d'aménagement et de développement sur les autres outils de planification du territoire; de demander au ministre qu'il adopte une loi-cadre sur l'occupation dynamique du territoire qui reconnaîtra la MRC comme le territoire visé dans la mise en œuvre de celle-ci; de demander que cette loi s'articule autour de projets de territoire émanant de la concertation des MRC avec leurs municipalités locales et que la réalisation de ceux-ci soit soutenue par les instances régionales, particulièrement les conférences régionales des élus (CRÉ) et les conférences administratives régionales (CAR); de mobiliser l'ensemble des municipalités et MRC membres de la Fédération Québécoise des Municipalités afin qu'elles adoptent la présente résolution et qu'elles en transmettent copie au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ainsi qu'à la Fédération Québécoise des Municipalités.

09-01-11

-FM 101,7 : demande d'appui financier .

Considérant la demande d'appui financier de la station locale de radio FM101,7 tout en commanditant l'émission « *Images sonores* » comme l'an passé; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la proposition de la station FM101,7 et de fournir encore cette année un appui financier, sans toutefois ajouter une indexation, c'est-à-dire au même montant qu'en 2010, 1300\$.

10-01-11

-Madame Diane Leduc : demande de modification de poste.

Considérant la demande déposée par madame Diane Leduc, secrétaire-trésorière adjointe, à l'effet de modifier son poste en celui de comptable; considérant que cette demande officielle demande une analyse approfondie des dimensions tant légales que monétaires; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter la décision à une séance ultérieure de ce conseil.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

11-01-11

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

12-01-11

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 17 janvier 2011; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 13 décembre 2010 et le 17 janvier 2011 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et

d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

INSPECTION MUNICIPALE

13-01-11

Considérant que l'inspecteur municipale, madame Anne Beauchemin, est en congé de maladie depuis plusieurs semaines; considérant que la date officielle du retour de madame Beauchemin n'est pas connue; considérant que plusieurs dossiers sont en attente, notamment l'information et l'émission des permis auprès des citoyens; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire appel à la MRC de Pierre-De Saurel pour le prêt temporaire d'une ressource en matière d'inspection et de mandater le maire et le directeur général à signer l'entente.

Il est également résolu d'informer le syndicat en conformité de l'article 3.03 b) de la convention collective.

AQUEDUC DU CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE : DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 4

14-01-11

Considérant le dépôt du quatrième décompte progressif préparé par notre ingénieur, monsieur François Pothier de la firme Teknika HBA, concernant les travaux exécutés en date du 21 décembre 2010; considérant sa recommandation de paiement; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement du décompte progressif no 4 des travaux d'aqueduc du chemin du Chenal-du-Moine au montant total de 159 348,33\$ à l'entrepreneur Danis Construction Inc..

PRIORITÉS 2011 POUR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

15-01-11

Considérant qu'il y a lieu de faire connaître à la Sûreté du Québec nos priorités d'intervention pour l'année 2011; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'établir les priorités suivantes :

- en été, une présence accrue de la patrouille nautique avec un contrôle rigoureux de la vitesse, en particulier les fins de semaine et les jours fériés, et en hiver, une présence des motoneigistes de la S.Q. sur le Chenal-du-Moine;
- l'application d'une surveillance à l'école Sainte-Anne-les-Îles ainsi qu'à ses abords lors de l'entrée et de la sortie des écoliers;
- une présence stationnaire sur le chemin du Chenal-du-Moine afin de mieux contrôler la vitesse excessive, et plus spécifiquement dans la zone de 80 km/hre.

RÉPARATION DU VÉHICULE DE MONSIEUR RENALD LATRAVERSE, EMPLOYÉ DE VOIRIE

16-01-11

Considérant que le véhicule antérieurement loué de monsieur Renald Latraverse a été endommagé suite à un accident d'un de nos employés saisonniers à l'été 2010; considérant que cet accident a eu lieu dans le stationnement situé au 1685 Chenal-du-Moine, près de la mairie; considérant qu'il y a lieu de faire réparer le véhicule de monsieur Latraverse; considérant que deux soumissions ont été déposées; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la réparation chez le plus bas soumissionnaire, soit le Garage Perron & Côté Ltée, au montant de 911,40\$ plus taxes.

APPEL D'OFFRES ACQUISITION D'UNE CAMIONNETTE 4 X 4

17-01-11

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général à procéder à un appel d'offres pour l'acquisition d'une camionnette 4 X 4 et d'accepter le devis préparé.

MANDAT POUR LA RÉALISATION DE PLANS ET DEVIS POUR LE REMPLACEMENT DES CONDUITES D'AQUEDUC, DE REFOULEMENT, DE PLUVIAL, AINSI QUE DES TRAVAUX DE VOIRIE SUR LE CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE ENTRE LA RUE DU QUAI ET LA RUE SAINT-MICHEL

18-01-11

Considérant que la municipalité désire faire préparer des plans et devis pour le remplacement des conduites d'aqueduc, de refoulement, de pluvial, ainsi que des travaux de voirie sur le chemin du Chenal-du-Moine entre la rue du Quai et la rue Saint-Michel; considérant que le régime général concernant l'adjudication des contrats municipaux permet l'adjudication d'un contrat de gré à gré pour des services professionnels à exercice exclusif jusqu'à 24 999, 99\$; considérant l'offre de service de Teknika-HBA du 14 janvier 2011, no SORM-014-099; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le mandat de conception des plans et devis à la firme Teknika-HBA au coût de 12 500\$ plus taxes.

DÉPÔT DE GARANTIE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

19-01-11

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel effectuera ou fera effectuer divers travaux (excavation, enfouissement de fils, passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc, etc...) au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011; considérant que ces travaux seront effectués dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec; considérant que dans chacun de ces cas, la municipalité doit obtenir préalablement un permis d'intervention ou permission de voirie avant d'effectuer chacun des travaux; considérant également que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux chaque fois qu'un permis d'intervention ou permission de voirie est délibéré par le ministère des Transports du Québec; en conséquence, il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution; que le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel demande au ministère des Transports du Québec que la présente résolution tienne lieu de dépôt de garantie de la part de la municipalité pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000\$; que la municipalité s'engage à faire une demande de permis d'intervention ou permission de voirie à chaque fois que des travaux seront requis dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec ainsi qu'à respecter les clauses du permis d'intervention ou de la permission de voirie demandée; que Monsieur Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier, soit habilité à signer les demandes de permis d'intervention et/ou permission de voirie selon le cas à titre de représentant autorisé.

20-01-11

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer le conseiller Gilles Vigneault à titre de maire suppléant pour les prochains trois mois. Monsieur Gilles Vigneault accepte.

QUESTIONS DU PUBLIC

-Laurent Latraverse : demande s'il y a possibilité de subvention pour les travaux d'infrastructures entre la rue Saint-Michel et la rue du Quai.

21-01-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20h22.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 7 février 2011 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Dix personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-02-11

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-02-11

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2011 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

03-02-11

-Société canadienne de la sclérose en plaques, section Sorel-Tracy: demande de commandite brunch annuel.

Considérant la demande de commandite de la Société canadienne de la sclérose en plaques soit en remettant un cadeau ou un don en argent; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande de commandite, mais de laisser le libre choix à chacun des élus de participer au brunch annuel en achetant des billets.

04-02-11

-L'Orienthèque : demande d'une lettre d'appui au projet Accès-Région.

Considérant les besoins de main-d'œuvre à prévoir pour les années à venir dans la région et le souci de certains employeurs de considérer l'immigration comme solution potentielle; considérant que la région souhaite augmenter sa population active; considérant qu'il est de l'intérêt du milieu qu'il existe une structure d'accueil et d'intégration pour les nouveaux arrivants; considérant que le développement de services d'accompagnement spécialisés pour les nouveaux arrivants, en arrimage avec les besoins locaux, favoriserait leur intégration socio-économique dans notre MRC; considérant que le projet est issu d'une concertation du milieu; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer toutes les démarches de l'Orienthèque conduisant à la mise en place d'une structure d'accueil et d'intégration pour nouveaux arrivants dans la région de Sorel-Tracy.

05-02-11

-Société historique Pierre-De Saurel: renouvellement de l'adhésion annuelle.

Concernant l'offre de renouvellement de notre adhésion à la Société historique Pierre-De Saurel pour 2011; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de notre adhésion pour 2011 au coût annuel de 200\$ et de déléguer la conseillère Annie Champagne pour représenter la municipalité auprès de l'organisme.

06-02-11

-Commission scolaire de Sorel-Tracy: invitation au souper-bénéfice de la soirée « Gala reconnaissance scolaire 2011 »

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter un billet au coût de 100\$ et de déléguer le maire à assister au prochain « Gala reconnaissance scolaire » qui se tiendra le 24 mars 2011, et qui souligne le travail réalisé par les écoles et les centres de formation professionnelle et d'éducation aux adultes de la région.

07-02-11

-Comité organisateur de la Semaine québécoise des familles: demande de commandite .

Considérant la demande d'appui financier de l'organisme « Familles en Fête » qui organisera encore cette année un événement dans le cadre de la semaine québécoise des familles du 9 au 15 mai prochain; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner un montant de 100\$ comme commandite à cet organisme.

08-02-11

-Réseau québécois de Villes et Villages en santé : la Fête des Voisins 2011.

Considérant l'invitation du Réseau québécois de Villes et Villages en santé à participer à l'événement « la Fête des Voisins » en faisant la promotion auprès de nos citoyens de l'importance d'organiser une fête entre eux le samedi 4 juin prochain; considérant qu'il est important de développer l'appartenance et l'entraide dans une communauté; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'inscription de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel à la Fête des Voisins 2011.

09-02-11

-Festival de musique classique de Pierre-De Saurel : invitation concert-bénéfice 2011.

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter deux billets au coût de 35\$ chacun pour le concert-bénéfice qui se tiendra le 19 mars 2011 à l'église Marie-Auxiliatrice et de déléguer le maire à y assister.

10-02-11

-Madame Solange Fong : demande la réparation de la clôture municipale et la possibilité d'acheter la bande de terrain-tampon cernant sa propriété.

Suite à la demande de madame Solange Fong, propriétaire au 431 rue du Quai, concernant l'entretien de la clôture appartenant à la municipalité dans un premier temps, et concernant l'acquisition de la bande tampon située au pourtour de sa propriété voisine du stationnement du quai de Sainte-Anne, dans un deuxième temps; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire une évaluation de l'état de la clôture et d'effectuer les travaux si nécessaires au printemps prochain. En ce qui concerne le deuxième volet de sa demande, il est également résolu d'aviser madame Fong que la

municipalité désire conserver cette bande tampon et n'entend pas vendre de terrain.

11-02-11

-Club de patinage artistique Sorel-Tracy : demande de commandite.

Considérant la demande d'une commandite pour aider financièrement l'organisation du spectacle de fin d'année du Club de patinage artistique Sorel-Tracy; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande.

12-02-11

-Journal Les 2 Rives : cahier spécial sur la rénovation et la construction.

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande d'achat de publicité dans le cahier spécial sur la rénovation et la construction qui sera publié ce printemps.

13-02-11

-Association québécoise d'urbanisme : adhésion annuelle.

Considérant l'offre de renouvellement de notre adhésion annuelle à l'Association québécoise d'urbanisme; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'adhésion de la municipalité au nom de madame Anne Beauchemin, inspectrice municipale, au coût de 113,93\$ pour l'année 2011.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

14-02-11

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

15-02-11

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 7 février 2011; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 17 janvier et le 7 février 2011 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

TERRAINS PROPRIÉTAIRES ÉTRANGERS

16-02-11

Considérant que la municipalité désire rectifier une situation pour bon nombre de propriétaires étrangers qui ont cessé de payer leurs taxes ou qui ne désirent plus les payer pour des terrains situés en zone agricole dont la valeur marchande est presque nulle; considérant que les titres de propriété ne peuvent être modifiés que par l'acquisition de gré à gré ou la vente pour taxes de ces terrains; considérant que les frais de vente pour taxes et de parution dans les journaux sont très onéreux; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'écrire à chacun de ces propriétaires et d'offrir la possibilité de transférer les titres de leur propriété au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel et ce gratuitement, en échange de l'annulation du montant des taxes dues. La municipalité prendra à sa charge les frais de notaire et de publication.

ACQUISITION D'UNE CAMIONNETTE 4 X 4

17-02-11

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres public pour l'achat d'une camionnette 4 X 4 pour le service de voirie; considérant que trois concessionnaires ont déposé une offre; considérant l'étude de ces soumissions par le conseil; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir la soumission la plus avantageuse et de procéder à l'achat d'un modèle Ford F250 Diesel, avec toutes les caractéristiques et options mentionnées au devis, au montant de \$55 161,35\$ chez P.E. Boisvert Auto de Boucherville. Il est également résolu d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier, Maxime Dauplaise, à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, tous les documents relatifs à l'achat et à l'enregistrement du véhicule. Il est de plus résolu de prendre le montant à même la réserve budgétaire créée à cet effet.

POLITIQUE FAMILIALE : CRÉATION DE SACS ÉCOLOGIQUES

18-02-11

Considérant que le comité de la politique familiale propose de faire confectionner des sacs écologiques avec le sigle de la municipalité; considérant que ces sacs seront remis aux nouveaux arrivants; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire confectionner 100 sacs au coût de 4,99\$ chacun de chez Direction Vert.com.

AQUEDUC CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE : PRECO

19-02-11

Attendu que le gouvernement du Canada a annoncé, le 2 décembre 2010, qu'il permettrait, sous certaines conditions, de compléter jusqu'au 31 octobre 2011 des projets subventionnés dans le cadre du Programme de renouvellement des conduites (PRECO) notamment; attendu que pour que la date de fin de ce ou de ces projets puisse être prorogée au 31 octobre 2011, le conseil municipal a déjà transmis au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire une résolution par laquelle il s'est engagé à compléter ce ou ces projets avant cette date et à accepter la responsabilité de défrayer les coûts des travaux réalisés après cette date;

attendu que pour que la date de ce ou de ces projets puisse être prorogée au 31 octobre 2011, il faut aussi que des dépenses admissibles (honoraires professionnels ou achat de matériaux ou travaux matériels) aient été facturées pour ce ou ces projets avant le 31 mars 2011;

attendu que pour rendre compte de ces dépenses au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, il faut lui transmettre, au plus tard le 31 mars 2011, le formulaire de déclaration intérimaire de dépenses complété et signé accompagnée d'une résolution du conseil certifiée conforme et signée;

il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Maxime Dauplaise, directeur général/secrétaire-trésorier, à compléter et signer le formulaire de déclaration intérimaire de dépenses annexé à la présente résolution, et de transmettre ce formulaire et cette résolution, au plus tard le 31 mars 2011, à la Direction générale des infrastructures du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

NOMINATION AUX DIFFÉRENTS COMITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

20-02-11

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des nominations sur les différents comités internes ou externes de la municipalité telle que reproduite aux pages suivantes de ce procès-verbal.

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 450-2010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 436-2009 CONCERNANT LE ZONAGE AFIN D'AGRANDIR LA ZONE A-208 À MÊME LA ZONE H-111 ET DE CRÉER LA ZONE H-111-1

21-02-11

Le directeur général/secrétaire-trésorier mentionne que conformément à la loi, une assemblée publique de consultation s'est tenue le 3 février dernier. Il fait la lecture du projet de règlement. Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le second projet de règlement no 450-2010 modifiant le règlement no 436-2009 concernant le zonage afin d'agrandir la zone A-208 à même la zone H-111 et de créer la zone H-111-1. Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes.

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 452-2010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 436-2009 CONCERNANT LE ZONAGE AFIN D'AGRANDIR LA ZONE H-204 À MÊME LA ZONE A-205

22-02-11

Le directeur général/secrétaire-trésorier mentionne que conformément à la loi, une assemblée publique de consultation s'est tenue le 3 février dernier. Il fait la lecture du projet de règlement. Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le second projet de règlement no 452-2010 modifiant le règlement no 436-2009 concernant le zonage afin d'agrandir la zone H-204 à même la zone A-205. Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes.

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 453-2010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 436-2009 CONCERNANT LE ZONAGE AFIN D'AGRANDIR LA ZONE H-110 À MÊME LA ZONE A-208

23-02-11

Le directeur général/secrétaire-trésorier mentionne que conformément à la loi, une assemblée publique de consultation s'est tenue le 3 février dernier. Il fait la lecture du projet de règlement. Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le second projet de règlement no 453-2010 modifiant le règlement no 436-2009 concernant le zonage afin d'agrandir la zone H-110 à même la zone A-208. Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes.

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 455-2010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 436-2009 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX ACCESSOIRES HORS SOL D'UN RÉSEAU DE COMMUNICATION OU DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE TEL QUE TRANSFORMATEUR SUR SOCLE, MASSIF, ARMOIRE D'APPAREILLAGE, BOÎTE DE RACCORDEMENT DANS LA ZONE P-128

24-02-11

Le directeur général/secrétaire-trésorier mentionne que conformément à la loi, une assemblée publique de consultation s'est tenue le 3 février dernier. Il fait la lecture du projet de règlement. Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le second

projet de règlement no 455-2010 modifiant le règlement de zonage no 436-2009 afin de modifier les dispositions relatives aux accessoires hors sol d'un réseau de communication ou de distribution d'énergie tel que transformateur sur socle, massif, armoire d'appareillage, boîte de raccordement dans la zone p-128. Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes.

QUESTIONS DU PUBLIC

-Jacques Joyal : questionne sur la propriété du pont de l'Ile-aux-Fantômes.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

25-02-11

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20h29.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue jeudi le 24 février 2011 à 21h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance extraordinaire a été convoquée par le secrétaire-trésorier à la demande du maire et l'avis de convocation a été envoyé aux membres du conseil le 22 février 2011.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

26-02-11

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption d'une politique sur l'éthique
- 4- Adoption d'une politique d'utilisation des véhicules municipaux
- 5- Dossier dézouage
- 6- Offre de services juridiques
- 7- Serveur centralisé
- 8- Adoption du règlement no 450-2010 modifiant le règlement no 436-2009 concernant le zonage afin d'agrandir la zone A-208 à même la zone H-111 et de créer la zone H-111-1
- 9- Adoption du règlement no 452-2010 modifiant le règlement no 436-2009 concernant le zonage afin d'agrandir la zone H-204 à même la zone A-205
- 10-Adoption du règlement no 453-2010 modifiant le règlement de zonage no 436-2009 afin d'agrandir la zone H-110 à même la zone A-208
- 11-Adoption du règlement no 455-2010 modifiant le règlement de zonage no 436-2009 afin de modifier les dispositions relatives aux accessoires hors sol d'un réseau de communication ou de distribution d'énergie tel que transformateur sur socle, massif, armoire d'appareillage, boîte de raccordement dans la zone P-128
- 12-Questions du public
- 13-Levée de l'assemblée

ADOPTION D'UNE POLITIQUE SUR L'ÉTHIQUE

27-02-11

Considérant qu'en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, les municipalités doivent adopter un code d'éthique et de déontologie pour les élus et les employés; considérant que cette politique pourra être modifiée et améliorée dans le but de respecter les orientations législatives; il est proposé

par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la politique relative à l'éthique pour les membres du conseil municipal et les employés de la municipalité. Ladite politique est reproduite aux pages suivantes de ce procès-verbal.

ADOPTION D'UNE POLITIQUE D'UTILISATION DES VÉHICULES MUNICIPAUX

28-02-11

Considérant que la municipalité a entrepris depuis quelques années un processus d'acquisition de véhicules municipaux bien identifiés aux couleurs de la municipalité; considérant l'adoption récente de la politique sur l'éthique et la déontologie; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter une politique d'utilisation des véhicules municipaux. Ladite politique est jointe aux pages suivantes de ce procès-verbal.

DOSSIER DÉZONAGE

29-02-11

Considérant que la municipalité a déposé à la Commission de Protection du territoire agricole du Québec une demande à des fins autres que l'agriculture, ainsi qu'une demande d'exclusion et d'inclusion à la zone agricole; considérant que la municipalité a reçu l'appui de la MRC de Pierre-De Saurel concernant la demande à des fins autres que l'agriculture, ainsi que la demande d'inclusion; considérant que le propriétaire visé par la demande d'exclusion doit procéder à une analyse de sol de la superficie demandée afin de faire reconsidérer la position de la MRC; considérant que la municipalité désire ne pas retarder l'analyse du dossier à la CPTAQ; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser la CPTAQ que la municipalité désire retirer de la demande portant le numéro 370864 le volet « *demande d'exclusion* ». Ce volet sera resoumis lorsque des éléments nouveaux seront disponibles.

Il est également résolu d'informer la CPTAQ que la superficie visée par une utilisation à des fins autres que l'agriculture est d'environ 18,6 hectares et non 37,3 hectares.

OFFRE DE SERVICES JURIDIQUES

30-02-11

Considérant l'offre de service relative au soutien et à l'expertise nécessaire à une gestion efficace des ressources humaines reçue de monsieur Raynald Mercille le 17 février 2011; considérant que l'esprit de l'entente vise une collaboration à plus long terme sans autre garantie que celle de la satisfaction continue des décideurs en place; considérant que le rapport entre un conseiller juridique ou consultant et un conseil municipal sur les questions reliées aux ressources humaines doit d'abord reposer sur la confiance mutuelle et les règles du « fairplay »; considérant qu'une collaboration à long terme entre un consultant ou un conseiller juridique et un conseil municipal ne se prête pas à des engagements contractuels rigides; par ces motifs, il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les membres du conseil accordent un mandat à monsieur Raynald Mercille, un consultant en gestion du personnel et relations de travail, pour un montant annuel d'honoraires de 12 000\$ étalé sur six paiements de 2 000\$, taxes et dépenses directes en sus, tel que décrit dans son offre de service du 17 février 2011 à compter du 1^{er} janvier 2011, pour une période indéterminée, le conseil municipal pouvant mettre fin à l'entente en fournissant un préavis de trois mois.

SERVEUR CENTRALISÉ

31-02-11

Considérant le dépôt du document d'analyse du projet de centralisation des infrastructures informatiques de la MRC de Pierre-De Saurel; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel fait partie des municipalités locales ayant une plateforme informatique désuète et déficiente; considérant que le projet de centralisation des infrastructures informatiques offrira plusieurs avantages aux municipalités; considérant que la MRC possède déjà un réseau de fibre optique très performant; considérant qu'un projet pilote doit être effectué afin de valider la faisabilité du projet; considérant l'état précaire du serveur informatique à Sainte-Anne-de-Sorel; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer la MRC Pierre-De Saurel que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel accepte de participer financièrement au déploiement du projet pilote mais ne fera pas partie des municipalités participantes comme utilisateur du projet pilote.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 450-2010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 436-2009 CONCERNANT LE ZONAGE AFIN D'AGRANDIR LA ZONE A-208 À MÊME LA ZONE H-111 ET DE CRÉER LA ZONE H-111-1

32-02-11

Le directeur général/secrétaire-trésorier procède à la lecture du règlement. Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no 450-2010 modifiant le règlement no 436-2009 concernant le zonage afin d'agrandir la zone A-208 à même la zone H-111 et de créer la zone H-111-1. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 452-2010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 436-2009 CONCERNANT LE ZONAGE AFIN D'AGRANDIR LA ZONE A-204 À MÊME LA ZONE A-205

33-02-11

Le directeur général/secrétaire-trésorier procède à la lecture du règlement. Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no 452-2010 modifiant le règlement no 436-2009 concernant le zonage afin d'agrandir la zone A-204 à même la zone A-205. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 453-2010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 436-2009 CONCERNANT LE ZONAGE AFIN D'AGRANDIR LA ZONE H-110 À MÊME LA ZONE A-208

34-02-11

Le directeur général/secrétaire-trésorier procède à la lecture du règlement. Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no 453-2010 modifiant le règlement no 436-2009 concernant le zonage afin d'agrandir la zone H-110 à même la zone A-208. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 455-2010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 436-2009 CONCERNANT LE ZONAGE AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX ACCESSOIRES HORS SOL D'UN RÉSEAU DE COMMUNICATION OU DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE TEL QUE TRANSFORMATEUR SUR SOCLE, MASSIF, ARMOIRE D'APPAREILLAGE, BOÎTE DE RACCORDEMENT DANS LA ZONE P-128

35-02-11

Le directeur général/secrétaire-trésorier procède à la lecture du règlement. Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no 455-2010 modifiant le règlement no 436-2009 concernant le zonage afin de modifier les dispositions relatives aux accessoires hors sol d'un réseau de communication ou de distribution d'énergie tel que transformateur sur socle, massif, armoire d'appareillage, boîte de raccordement dans la zone p-128. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

36-02-11

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 21h30 sur la proposition de Gilles Vigneault, appuyée par Myriam Cournoyer et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 7 mars 2011 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Sept personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-03-11

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-03-11

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2011 tel que présenté.

03-03-11

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 février 2011 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

04-03-11

-Écocollectivité Pierre-De Saurel: invitation à participer à la semaine de l'Écocollectivité Pierre-De Saurel.

Considérant l'invitation à participer en présentant un projet dans le cadre de la démarche de l'Écocollectivité; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'inscrire notre projet de nettoyage de la berge qui se tiendra samedi le 11 juin 2011.

05-03-11

-L'A.Q.U. et ville de Victoriaville : invitation à une journée de formation portant sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme, les opportunités et les expériences en matière de planification locale et de gestion réglementaire à caractère discrétionnaire.

Considérant l'offre de participation à une journée de formation offerte par l'Association québécoise d'urbanisme; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'offrir la possibilité à tous les membres du comité consultatif d'urbanisme de s'inscrire et accepte de payer tous les frais inhérents.

06-03-11

-Association des personnes handicapées de Sorel-Tracy inc. : campagne de levée de fonds.

Concernant la demande d'une contribution financière; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande.

07-03-11

-Monsieur Denis Boisvert, comité organisateur Les Îles à la rame aux Cent-Îles du lac Saint-Pierre: demande d'autorisation.

Considérant la demande d'autorisation du comité pour la tenue de l'événement « Les Îles à la rame » dimanche le 26 juin 2011 sur une partie du territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant également la demande d'autorisation pour l'obtention d'un permis d'alcool pour cette journée; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la tenue de l'événement « Les Îles à la rame » le 26 juin 2011 qui se déroulera sur notre territoire et d'appuyer également le comité auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour l'obtention d'un permis de réunion.

08-03-11

-Chambre de commerce et d'industries Sorel-Tracy métropolitain: invitation tournoi bénéfice .

Considérant l'offre de participation à un tournoi bénéfice Poker dont les profits seront versés à la Fondation du Cégep de Sorel-Tracy; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

09-03-11

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

10-03-11

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 7 mars 2011; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 7 février et le 7 mars 2011 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

11-03-11

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 MARS 2011

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme qui s'est tenue le 2 mars 2011.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

12-03-11

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande de dérogation mineure à l'égard du lot P-14 du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel dont l'adresse est le 3448 chemin du Chenal-du-Moine; considérant que l'objet de la demande est pour le bâtiment principal, la réduction de la marge avant à 5,74 mètres alors que le règlement de zonage no 436-2009 à la grille des spécifications de la zone A-234 exige 6 mètres; considérant que la demande vise également le bâtiment accessoire, pour la réduction de la marge latérale droite à 1,05 mètres, alors que le règlement de zonage no 436-2009, article 95 paragraphe 2 a), exige 1,40 mètres (sans ouverture); considérant que le comité consultatif d'urbanisme a étudié cette demande et a recommandé par sa résolution no 04-03-11, que seule la dérogation mineure concernant le bâtiment principal soit accordée; considérant que le maire a demandé aux personnes intéressées s'ils ont des questions et/ou des commentaires à l'égard de cette demande; considérant qu'il n'y a ni question, ni commentaire; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la dérogation mineure concernant le bâtiment principal, et de refuser la dérogation mineure pour le bâtiment accessoire.

ARRÉRAGES DE TAXES : DÉPÔT DE LA LISTE

13-03-11

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de transmettre à la MRC de Pierre-De Saurel la liste des arrérages de taxes en vue de la vente pour taxes. Ladite liste est reproduite à la page suivante de ce procès-verbal.

ARRÉRAGES DE TAXES

MANDAT POUR LA RECHERCHE DE TITRES PAR LE NOTAIRE

14-03-11

Considérant qu'il y a lieu de faire effectuer les recherches de titres des propriétés à être vendues pour taxes par la MRC de Pierre-De Saurel: il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de Madame Martine Arpin, notaire, pour effectuer lesdites recherches de titres et rédiger la désignation de ces propriétés.

ARRÉRAGES DE TAXES

RÉSOLUTION HABILITANT LA MRC

15-03-11

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'habiliter la MRC de Pierre-De Saurel à vendre ces immeubles dont les taxes demeureront impayées lors de la vente pour taxes en juin prochain.

A.D.M.Q. : CONGRÈS ANNUEL

16-03-11

Considérant que le prochain congrès de l'Association des Directeurs municipaux du Québec se tiendra les 8, 9 et 10 juin prochain à Québec; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription de notre directeur général, Maxime Dauplaise, et d'en défrayer tous les coûts inhérents.

17-03-11

C.A.M.F. CONGRÈS ANNUEL

Considérant que le congrès de Carrefour action municipale et Famille se tiendra les 27 et 28 mai 2011 à Saint-Hyacinthe; considérant que la responsable des questions familiales est disponible pour y assister; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription de la conseillère Myriam Cournoyer, et d'en défrayer tous les coûts inhérents.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

18-03-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20h15.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue lundi le 14 mars 2011 à 18h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance extraordinaire a été convoquée par le secrétaire-trésorier à la demande du maire et l'avis de convocation a été envoyé aux membres du conseil le 11 mars 2011.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

19-03-11

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Refinancement du règlement no 286-1994 rue Forcier
- 4- Refinancement du règlement no 277-1994 SP-4 SP-5
- 5- Rencontre Institut pour le partenariat public-privé
- 6- Fermeture du centre de services de Sorel-Tracy du MTQ
- 7- Réparation SP-1 coin Ménard et de la Rive
- 8- Station nautique Lac Saint-Pierre
- 9- Questions du public
- 10- Levée de l'assemblée

REFINANCEMENT RÈGLEMENT NO 286-1994 RUE FORCIER

20-03-11

Considérant que la municipalité doit procéder à un refinancement de 19 150\$ pour l'emprunt finançant les travaux de la rue Forcier; emprunt pour un terme restant de 5 ans payable par les résidents de la rue Forcier à même une taxe spéciale;

considérant qu'aucun résident n'a choisi de payer comptant sa part; considérant que le solde du refinancement est en dessous de 100 000\$ et que le ministère nous autorise à procéder localement pour trouver les argents nécessaires;

considérant que la Caisse Populaire Pierre-De Saurel nous offre un taux de 5,55% par année pour le refinancement du montant de 19 150\$;

il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte l'offre qui lui est faite par la Caisse Populaire Pierre-De Saurel pour son emprunt de 19 150\$ par billets en vertu du règlement no 286-1994 au pair ou au prix de 100, et échéant en série 5 ans comme suit:

<u>Capital</u>	<u>Taux</u>	<u>Échéance</u>
3 500 \$	5,55%	27 mars 2012
3 600 \$	5,55%	27 mars 2013
3 800 \$	5,55%	27 mars 2014
4 000 \$	5,55%	27 mars 2015
4 250 \$	5,55%	27 mars 2016

que les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré;

que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les documents nécessaires avec la Caisse Populaire Pierre-De Saurel.

REFINANCEMENT RÈGLEMENT NO 277-1994 SP-4 ET SP-5

21-03-11

Considérant que la municipalité doit procéder à un refinancement de 43 900\$ pour l'emprunt finançant les travaux des stations de pompage no 4 et no 5; emprunt pour un terme restant de 5 ans payable par l'ensemble des contribuables de la municipalité;

considérant que le solde du refinancement est en dessous de 100 000\$ et que le ministère nous autorise à procéder localement pour trouver les argents nécessaires;

considérant que la Caisse Populaire Pierre-De Saurel nous offre un taux de 5,55% par année pour le refinancement du montant de 43 900\$;

il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte l'offre qui lui est faite par la Caisse Populaire Pierre-De Saurel pour son emprunt de 43 900\$ par billets en vertu du règlement no 277-1994, au pair ou au prix de 100, échéant en série 5 ans comme suit:

<u>Capital</u>	<u>Taux</u>	<u>Échéance</u>
7 900 \$	5,55%	27 mars 2012
8 300 \$	5,55%	27 mars 2013
8 800 \$	5,55%	27 mars 2014
9 200 \$	5,55%	27 mars 2015
9 700 \$	5,55%	27 mars 2016

que les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré;

que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les documents nécessaires avec la Caisse Populaire Pierre-De Saurel.

RENCONTRE : INSTITUT POUR LE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

22-03-11

Considérant l'invitation reçue de l'Institut pour le partenariat public-privé (IPPP) à aller rencontrer les représentants de la Chambre de commerce et d'industrie Sorel-Tracy afin d'échanger sur les PPP et mieux connaître cet outil qui peut venir en aide à la réalisation de projets dans notre milieu; considérant que les invités pourront rencontrer de manière informelle les représentants d'Infrastructure Québec et de PPP Canada; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et le directeur général à y assister et de défrayer les coûts inhérents.

FERMETURE DU CENTRE DE SERVICES DE SOREL-TRACY DU M.T.Q.

23-03-11

Considérant que le sous-centre de voirie de Sorel du Ministère des Transports du Québec est fermé pour la période hivernale et que la région est desservie par une équipe de Saint-Hyacinthe; considérant que le ministère compte dorénavant ouvrir seulement d'avril à octobre et qu'éventuellement le sous-centre pourrait être fermé définitivement; considérant que le service est inadéquat pour la région et que la fermeture entraîne pour les citoyens une perte de services publics de proximité et une augmentation des coûts; considérant que la population de la région de Sorel-Tracy est en droit d'être desservie avec promptitude et qualité; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au ministre des Transports du Québec, monsieur Sam Hamad, de bien vouloir réviser la décision et de garder ouvert le sous-centre de voirie de Sorel.

24-03-11

Afin de rencontrer le député de Richelieu, monsieur Sylvain Simard, la séance extraordinaire est ajournée à 18h10 sur la proposition de Gilles Vigneault, appuyée par Annie Champagne et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Le conseil municipal reprend ses délibérations à 21h35.

RÉPARATION SP-1 COIN MÉNARD ET DE LA RIVE

25-03-11

Considérant que la station de pompage SP-1 située à l'intersection de la rue de la Rive et de la rue Ménard nécessite des réparations urgentes afin d'assurer son bon fonctionnement; considérant que le régime général concernant l'adjudication des contrats municipaux permet l'adjudication de gré à gré jusqu'à 24 999,99\$; considérant que la soumission de Doyon Pompes et solutions inc. pour la fourniture de clapets de retenue et de coudes de refoulement est au coût de 6 995\$, taxes incluses; considérant que la soumission de Global électro-mécanique inc. pour la réfection de la station de pompage est au coût de 21 405,84\$, taxes incluses; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'acquisition des clapets et coudes de refoulement chez Doyon Pompes et solutions inc. selon sa soumission no Q.006129 et d'octroyer le contrat de réparation de la station de pompage SP-1 à Global électro-mécanique inc. selon sa soumission no 1549R du 11 février 2011. Il est également résolu de prendre le montant net de la réparation totale dans le surplus accumulé.

STATION NAUTIQUE LAC SAINT-PIERRE

26-03-11

Considérant l'invitation à une rencontre cocktail qui se tiendra à la Marina de Trois-Rivières le 23 mars prochain afin d'inaugurer la « Station nautique Lac Saint-Pierre » qui a reçu son accréditation de l'Association Maritime du Québec; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les conseillers Denis Cournoyer et Guy Lambert à participer à l'événement et accepte d'en défrayer les coûts inhérents.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

27-03-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 21h45 sur la proposition de Gilles Vigneault, appuyée par Myriam Cournoyer et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue jeudi le 17 mars 2011 à 18h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

28-03-11

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Avis de motion règlement 456-2011
- 4- Questions du public
- 5- Levée de l'assemblée

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 456-2011

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Gilles Vigneault à l'effet de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement décrétant une dépense de 799 754\$ et un emprunt de 25 ans pour procéder à l'acquisition d'un immeuble formé de parties des lots 105, 106 et 107 du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel et portant l'adresse civique 1665 chemin du Chenal-du-Moine.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

29-03-11

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 18h20 sur la proposition de Annie Champagne, appuyée par Gilles Vigneault et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue vendredi le 18 mars 2011 à 15h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

30-03-11

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du règlement no 456-2011
- 4- Mandat au notaire pour offre d'achat
- 5- Questions du public
- 6- Levée de l'assemblée

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 456-2011

31-03-11

Le directeur général/secrétaire-trésorier procède à la lecture du règlement. Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement numéro 456-2011 décrétant une dépense de 799 754\$ et un emprunt de 25 ans pour procéder à l'acquisition d'un immeuble formé de parties des lots 105, 106 et 107 du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel et portant l'adresse civique 1665 chemin du Chenal-du-Moine. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes. Il est également résolu de tenir un registre le jeudi 24 mars prochain de 9h00 à 19h00 au bureau municipal.

MANDAT AU NOTAIRE POUR OFFRE D'ACHAT

32-03-11

Considérant l'adoption du règlement no 456-2011; considérant que le conseil désire déposer une offre d'achat pour l'entière propriété appartenant à Les Croisières du Richelieu Inc. à Sainte-Anne-de-Sorel; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confier le mandat au notaire Jean-Pierre Comeau de rédiger et de déposer officiellement une offre d'achat, au propriétaire de l'immeuble cité au règlement, de l'ordre de 650 000\$.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

33-03-11

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 15h15 sur la proposition de Myriam Cournoyer, appuyée par Annie Champagne et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 4 avril 2011 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Trente-deux personnes assistent à la séance.

01-04-11

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajourner la séance à 20h03 pour la tenue d'hommages.

Le maire souligne la présence de la directrice de l'école, Madame Sophie Vigneault. Il explique le projet de l'école Sainte-Anne-les-Îles, lauréat au gala de la Reconnaissance scolaire, soit un conte de Noël interactif qui a reçu un prix « Coup de cœur » d'une valeur de 1 000\$. Le conseil félicite et exprime sa reconnaissance envers l'école et sa directrice. Madame Vigneault souligne que l'idée originale provient d'une professeure de l'école.

Suivi de la remise de plaques honorifiques par le capitaine de la Sûreté du Québec de Pierre De-Saurel, monsieur André Bouchard, à Messieurs Jonathan Arpin, Martin Richard et Alain Tessier Jr, pour avoir sauvé la vie de Monsieur Mario Cardin d'une noyade certaine lors d'un accident sur la glace en janvier 2011. La Sûreté du Québec reconnaît l'accomplissement de ce geste et déposera le dossier au gouvernement pour l'obtention d'une médaille de bravoure. Le maire remet également une plaque honorifique ainsi qu'une passe de stationnement pour l'année 2011 à chacun des trois sauveteurs et les invite à signer le livre d'or de la municipalité.

02-04-11

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de reprendre les délibérations de la séance à 20h17.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03-04-11

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

04-04-11

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2011 tel que présenté.

05-04-11

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mars 2011 tel que présenté.

06-04-11

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 mars 2011 tel que présenté.

07-04-11

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 mars 2011 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

08-04-11

-MRC de Pierre-De Saurel : responsable sur le comité régional de la famille.

Considérant la création d'un comité régional de la famille par la MRC de Pierre-De Saurel qui sera composé de deux conseillers régionaux et d'un responsable de chacune des municipalités membres; considérant la demande afin de désigner par résolution un responsable des questions familiales qui représentera Sainte-Anne-de-Sorel; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner la conseillère Myriam Cournoyer comme responsable des questions familiales.

09-04-11

-MRC de Pierre-De Saurel : projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement et possibilité de tenir une assemblée de consultation publique.

Considérant l'offre de tenir une assemblée de consultation publique sur le territoire de Sainte-Anne-de-Sorel, en plus de celle prévue à la MRC pour la modification au schéma d'aménagement; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas tenir de consultation additionnelle.

10-04-11

-Chapdelaine Assurances inc. : limite de responsabilité de refoulement des égouts.

Considérant l'information transmise par notre courtier d'assurances concernant la protection de refoulement des égouts à l'effet que présentement notre limite de protection est de 1 000 000\$ via la garantie de responsabilité civile générale; considérant qu'il y aurait lieu d'avoir la protection maximale pour cet item; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser notre courtier, Chapdelaine Assurances inc., que nous désirons faire augmenter la limite de responsabilité de refoulement des égouts à 2 000 000\$.

11-04-11

-Statistique Canada : recensement fédéral 2011 de la population.

Attendu que Statistique Canada mènera le recensement de la population le mardi 10 mai 2011; attendu que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel appuie le recensement parce que les données issues du recensement sont importantes pour sa collectivité et sont essentielles pour la planification des services comme les écoles, les garderies, les services de police et de lutte contre les incendies; attendu que la *Loi sur la statistique* exige que les renseignements personnels issus des questionnaires du recensement demeurent strictement confidentiels; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déclarer la semaine du 9 au 13 mai, la **Semaine du Recensement** et prie tous les résidents de remplir et de renvoyer leur questionnaire du recensement en direct à www.recensement2011.gc.ca ou par courrier, d'ici le mardi 10 mai 2011.

12-04-11

-Monsieur Claude Lortie: plainte hauteur d'une haie.

Considérant la plainte déposée par monsieur Lortie pour la hauteur d'une haie près du bord de l'eau dans son secteur; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

13-04-11

-Canards Illimités : souper-bénéfice 2011.

Considérant l'invitation à participer au 27^e souper-bénéfice de l'organisme qui se tiendra le 16 avril prochain à la salle Jani-Ber; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter un billet de couple au prix de 70\$.

14-04-11

-S.A.B.L. : demande d'appui financier Camping du Chenal-du-Moine.

Considérant la demande rédigée par monsieur Paul Messier, directeur général de la Société d'aménagement de la baie Lavallière inc. pour l'obtention d'une subvention; considérant que l'argent demandé servira à améliorer les structures du camping et ainsi atteindre une deuxième étoile dans le programme de classification des terrains de camping; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le versement de 5 000\$ afin que le camping puisse obtenir la classification d'une deuxième étoile. Par la suite, la S.A.B.L. devra fournir à la municipalité les pièces justificatives concernant les investissements effectués au camping.

15-04-11

-Jutras Transport : demande d'appui à un service en transport adapté.

Considérant la demande d'appui de monsieur Stéphane Jutras qui désire mettre en marche son entreprise en transport adapté; considérant que l'entreprise offrira un service additionnel en ce domaine pour la région; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer favorablement la démarche de monsieur Jutras pour l'obtention de permis en transport adapté.

16-04-11

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

17-04-11

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 4 avril 2011; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 7 mars et le 4 avril 2011 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Aucune séance n'a été tenue depuis le 2 mars 2011.

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES

18-04-11

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses de la municipalité datés du 31 mars 2011.

R.A.E. RICHELIEU/SAINT-LAURENT : DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2010

19-04-11

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt des états financiers de la Régie d'assainissement des eaux Richelieu/Saint-Laurent et de les verser aux archives de la municipalité.

R.I.A.R.Y. : DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2010

20-04-11

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt des états financiers de la Régie Intermunicipale d'aqueduc Richelieu-Yamaska et de les verser aux archives de la municipalité.

PROGRAMMATION DE TRAVAUX T.E.C.Q.

21-04-11

Attendu que la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013*; attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 112\$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;

- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation des travaux approuvée par la présente résolution.

PAVAGE ANNUEL

22-04-11

Considérant que dans le cadre du protocole d'entente no 231761 du programme PRECO, la municipalité doit effectuer le remplacement du pavage sur 1,9 kilomètres; considérant qu'il y a lieu de demander des soumissions pour ce pavage; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à un appel d'offres pour la pulvérisation et le pavage pleine largeur sur une distance de 1,9 kilomètres du chemin du Chenal-du-Moine.

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE; TRONÇON DU QUAI À SAINT-MICHEL

23-04-11

Considérant que les phases 1 et 2 des travaux d'infrastructures sur le chemin du Chenal-du-Moine se termineront à l'été 2011; considérant qu'il y a lieu de procéder à la phase finale no 3 des travaux qui complèteront la remise à niveau des infrastructures sur le chemin du Chenal-du-Moine, de la rue du Quai au pont de l'île d'Embarras; considérant que ces travaux sont autorisés par le règlement d'emprunt no 433-2009; considérant que la phase 3 fait partie de la programmation de travaux couverte par le programme de la *taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)*; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les plans et devis proposés pour les travaux prévus sur le chemin du Chenal-du-Moine pour le tronçon situé entre la rue du Quai et la rue Saint-Michel; travaux qui seront annexés au règlement d'emprunt no 433-2009, et d'en autoriser le lancement de l'appel d'offres.

VISITE D'INSPECTION GROUPE ÉLECTROGÈNE

24-04-11

Considérant l'offre soumise par la compagnie Hewitt pour des travaux d'entretien préventif à effectuer sur notre génératrice; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser lesdits travaux d'entretien recommandés dans leur offre de service du 10 mars 2011.

DÉPÔT DU CERTIFICAT ATTESTANT LES RÉSULTATS DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 456-2011

Le directeur général dépose les résultats de la tenue du registre concernant le règlement d'emprunt no 456-2011. Ledit certificat est reproduit aux page suivantes.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 457-2011 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 359-2002 CONCERNANT LES LIMITES DE VITESSE PERMISES ET LA CRÉATION D'UNE ZONE SCOLAIRE

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Gilles Vigneault afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement no 457-2011 afin de modifier le règlement no 359-2002 concernant les limites de vitesse permises et la création d'une zone scolaire.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO RM-330-A-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO RM-330 RELATIF AU STATIONNEMENT

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Guy Lambert afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement no RM-330-A-1 afin de modifier le règlement no RM-330 relatif au stationnement.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Pierre Lavallée : détritrus sur la glace, installation de pancartes pour s'assurer d'un nettoyage.
- Denis Proulx : même demande pour l'île des Barques.
- Pierre Landry : travaux d'aqueduc et travaux à venir.
- Diane Joyal : nettoyage des maisons et quai de Sainte-Anne.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

25-04-11

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20h50.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue jeudi le 21 avril 2011 à 18h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Annie Champagne

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance extraordinaire a été convoquée par le secrétaire-trésorier à la demande du maire et l'avis de convocation a été envoyé aux membres du conseil le 18 avril 2011.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

26-04-11

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Signature de la promesse de vente de l'immeuble situé au 1665 chemin du Chenal-du-Moine
- 4- Mandat d'étude environnementale phase 1 au 1665 chemin du Chenal-du-Moine
- 5- Mandat de test de pression sur réservoir à essence
- 6- Acquisition de nouvelles bouées
- 7- Questions du public
- 8- Levée de l'assemblée

SIGNATURE DE LA PROMESSE DE VENTE DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 1665 CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

27-04-11

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire Pierre Lacombe et le directeur général Maxime Dauplaise à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel la promesse de vente de l'immeuble situé au 1665 chemin du Chenal-du-Moine présentée par les Croisières du Richelieu Inc..

MANDAT D'ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE PHASE 1 AU 1665 CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

28-04-11

Considérant la signature de la promesse de vente et les conditions reliées à l'acquisition de cette propriété du 1665 chemin du Chenal-du-Moine; considérant qu'il y a lieu de faire vérifier la composition du sol de la propriété appartenant à Les Croisières du Richelieu Inc.; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confier le mandat d'une étude environnementale (phase 1) à la firme SCP Environnement inc. au montant de 1900\$ plus taxes, selon leur offre de services professionnels datée du 28 mars dernier.

MANDAT DE TEST DE PRESSION SUR RÉSERVOIR À ESSENCE

29-04-11

Considérant la signature de la promesse de vente et les conditions reliées à l'acquisition de cette propriété du 1665 chemin du Chenal-du-Moine; considérant qu'il y a lieu de faire vérifier l'état du réservoir à essence situé sur la propriété appartenant à Les Croisières du Richelieu Inc.; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire effectuer un test de pression sur ledit réservoir à essence.

ACQUISITION DE NOUVELLES BOUÉES

30-04-11

Considérant que plusieurs bouées ont été endommagées au cours de l'été 2010; considérant qu'il y a lieu de se procurer de nouvelles bouées; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de huit nouvelles bouées de type SB-104 Conical blanches au montant total de 15 148\$ plus taxes. Il est également résolu de faire parvenir la facture finale à la MRC de Pierre-De Saurel pour obtenir un remboursement considérant qu'il s'agit d'une dépense pour des équipements supralocaux.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

31-04-11

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 18h50 sur la proposition de Gilles Vigneault, appuyée par Myriam Cournoyer et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 2 mai 2011 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Quarante personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-05-11

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec des ajouts à l'item « Autres Affaires »

16a) lettre d'entente convention collective

16b) avis de motion règlement concernant la collecte des matières résiduelles

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-05-11

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2011 tel que présenté.

03-05-11

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 avril 2011 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

04-05-11

-Le Phare des Jeunes Inc.: offre de collaboration par la mise en place de partenariat en développement social.

Considérant que le conseil d'administration de la Maison des jeunes de Sainte-Anne-de-Sorel désire offrir les services de leur directeur, monsieur Karl Malo, afin de collaborer avec la municipalité au développement de différentes idées; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de convoquer le directeur et le président de l'organisme Le Phare des Jeunes Inc. pour une rencontre.

05-05-11

-M.A.M.R.O.T. : fonds d'aide financière pour projets locaux en saines habitudes de vie.

Considérant que le taux d'obésité est préoccupant au Québec, ce qui affecte la qualité de vie et le bien-être de la population, en plus d'engendrer des coûts sociaux importants; considérant que l'amélioration de la qualité de vie et le bien-être de la population sont des enjeux qui interpellent directement notre municipalité; considérant que la mise en place d'un environnement favorisant un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation représente une solution concrète pour améliorer la qualité de vie de notre population; considérant que les municipalités ont un rôle

prépondérant dans la mise en place d'un environnement favorable aux saines habitudes de vie, notamment par leurs responsabilités en matière d'aménagement du territoire et par les divers services qu'elles offrent aux citoyens et citoyennes; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents, par l'adoption de cette résolution, que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel s'engage à :

- continuer à offrir à sa population des services, des installations ou des événements accessibles à tous et qui favorisent un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation;
- favoriser et faciliter, dans les installations municipales et sur le territoire, l'accès à des aliments de haute valeur nutritive en accord avec la vision gouvernementale de la saine alimentation;
- assurer la gestion municipale et l'aménagement du territoire en privilégiant la création d'un environnement favorable aux saines habitudes de vie.

06-05-11

-Association canadienne pour la santé mentale: Semaine Nationale de la Santé mentale 2011.

Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 2 au 8 mai sous le thème « *Merci de me faire confiance, ça me donne des ailes!* »; considérant que la confiance se construit à la fois à travers les gestes que nous posons et le regard positif que nous portons sur les autres; considérant que le bien-être psychologique est une responsabilité à la fois individuelle et collective qui doit être partagée par tous les niveaux de notre société; considérant que les municipalités mettent en place des activités et des structures permettant de contribuer au développement du sentiment de confiance des citoyennes et citoyens; considérant que le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale initie la Semaine et encourage l'implication de tous les secteurs du territoire québécois; considérant que le slogan « *Merci de me faire confiance, ça me donne des ailes!* » invite la population québécoise à acquérir des outils pour se conscientiser face à l'importance du sentiment de confiance à la fois comme source de création et d'évolution positive pour soi et pour son entourage proche ou éloigné; par conséquent, il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Pierre Lacombe, maire de Sainte-Anne-de-Sorel, proclame par la présente la semaine du 2 au 8 mai 2011, **Semaine de la santé mentale** dans la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel et invite toutes les citoyennes et tous les citoyens, toutes les entreprises et institutions, à reconnaître ensemble l'importance du sentiment de confiance pour briser la méfiance et les stéréotypes existants, favoriser la bienveillance envers autrui, multiplier les expériences positives et protéger la santé mentale.

07-05-11

-Monsieur Daniel Morin de Saint-Ours: demande d'utilisation de l'électricité au terrain municipal près de la rampe de mise à l'eau.

Considérant la demande de monsieur Daniel Morin de Saint-Ours pour utiliser l'électricité de la mairie pour brancher une cafetière au cours de la journée du 20 mai prochain afin d'accommoder ses amis pêcheurs qui seront sur le site de la rampe de mise à l'eau; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande pour cette année mais de réviser la situation pour l'année 2012.

08-05-11

-Recyclo-Centre : demande d'appui au projet « reconnaissance des compétences acquises en entreprise d'insertion ».

Considérant la demande d'appui formulée par le Recyclo-Centre à leur projet de reconnaissance des compétences professionnelles acquises résultant de la participation des individus à un programme d'insertion en milieu de travail; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner un appui à l'organisme Recyclo-Centre à faire reconnaître la valeur de l'apprentissage et les compétences acquises par les gens qu'ils soutiennent en milieu de travail.

09-05-11

-Association des Aidants naturels du Bas-Richelieu: prêt locatif d'une salle pour formations et conférences.

Considérant la demande de l'Association des Aidants naturels du Bas-Richelieu pour louer une salle municipale pour différentes rencontres; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande considérant que nous n'avons pas de salle disponible.

10-05-11

-E.S.F.L. : demande d'appui financier aux galas reconnaissance de fin d'année.

Suite à la demande rédigée par madame Elizabeth Joyal, directrice adjointe de l'école secondaire Fernand-Lefebvre, pour une aide financière qui soulignerait le mérite des élèves lors du prochain gala de reconnaissance; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande.

11-05-11

-Le Biophare: campagne de parrainage 2011.

Considérant l'offre de participer encore cette année au parrainage d'un projet organisé conjointement par la Commission scolaire de Sorel-Tracy et le Biophare; considérant que ce projet « Comme un poisson dans l'eau » permet à plus de 50 enfants de Sainte-Anne-de-Sorel de participer à un atelier scientifique et un atelier de créativité leur permettant de mieux connaître le milieu dans lequel ils évoluent; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de contribuer financièrement en acceptant de « parrainer » 10 élèves au coût de 10\$ chacun.

12-05-11

-Relais pour la Vie 2011 : demande de commandite.

Suite à la demande des organisatrices du Relais pour la Vie 2011 de commanditer le coût de la location d'une toilette sèche pour l'événement qui aura lieu de 11 juin prochain; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter favorablement la demande.

13-05-11

-Restaurant le Varvo : demande de tolérance de stationnement dans ce secteur.

Considérant la demande des propriétaires du Restaurant Le Varvo afin d'autoriser temporairement le stationnement des automobiles des deux côtés du chemin du Chenal-du-Moine, vendredi le 20 mai prochain dans leur secteur; considérant que la municipalité a fait les vérifications d'usage auprès de la Sûreté du Québec; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le stationnement des véhicules avec remorque sur le chemin du Chenal-du-Moine près du Restaurant Le Varvo, vendredi le 20 mai 2011.

14-05-11

-Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel : utilisation du terrain de stationnement du quai fédéral.

Suite à la demande de l'Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel pour l'utilisation du terrain de stationnement municipal du quai de Ste-Anne lors d'un tournoi de pêche le 18 juin prochain organisé pour les jeunes; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner l'autorisation à l'association d'utiliser le terrain municipal pour cette journée d'activités, en s'assurant toutefois du nettoyage des lieux à la fin de la journée.

15-05-11

-Radio FM101,7 : achat de publicité pour le Festival Country de Sainte-Anne-de-Sorel.

Considérant l'offre de publicité dans le cadre du Festival Country qui se tiendra sur le terrain municipal les 2,3 et 4 juin prochain; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter la diffusion du forfait de l'émission du Festival Country au coût total de 675\$ à la station locale FM101,7.

16-05-11

-Cégep de Sorel-Tracy : demande d'achat de publicité dans l'agenda 2011-2012.

Suite à la demande du Cégep de Sorel-Tracy de réserver un espace publicitaire dans le prochain agenda 2011-2012; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande.

17-05-11

-Madame Anne Beauchemin, inspectrice : lettre de démission.

Considérant que l'inspectrice municipale, madame Anne Beauchemin, a remis sa démission le 29 avril 2011; considérant que les besoins du service nécessitent de combler cette fonction de façon pressante; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité crée un poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement conformément aux règles de la convention collective actuellement en vigueur et que le poste soit affiché et comblé dans les plus brefs délais.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

18-05-11

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

19-05-11

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 2 mai 2011; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 4 avril et le 2 mai 2011 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 AVRIL 2011

20-05-11

Considérant qu'une séance du comité consultatif d'urbanisme s'est tenue le 18 avril 2011 et que le conseil a pris connaissance des recommandations; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du procès-verbal.

RENOUVELLEMENT ASSURANCE COLLECTIVE

21-05-11

Considérant que le contrat d'assurance collective des employés de la municipalité est échu au 30 avril; considérant la proposition de notre courtier monsieur Jean-Pierre Letarte; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de renouveler l'assurance collective des employés avec la compagnie Great-West selon une augmentation de 7,4% pour la prochaine année.

ACHAT DE NOUVEAUX QUAIS À LA RAMPE DE MISE À L'EAU DU QUAI FÉDÉRAL

22-05-11

Considérant qu'il y a lieu d'acheter des nouveaux quais sécuritaires pour les utilisateurs de la rampe de mise à l'eau située au quai fédéral; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de deux quais en aluminium de la compagnie Les Quais Bertrand Inc. au montant total de 8 982.76\$ taxes incluses. Il est également résolu d'offrir les vieux quais à la Société d'aménagement de la baie Lavallière.

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE : DÉCOMPTE NO 5

23-05-11

Considérant le dépôt du cinquième décompte progressif préparé par notre ingénieur, monsieur François Pothier de la firme Teknika HBA, concernant les travaux exécutés en date du 28 avril 2011; considérant sa recommandation de paiement; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement du décompte progressif no 5 des travaux d'aqueduc du chemin du Chenal-du-Moine au montant total de 311 751,72\$ à l'entrepreneur Danis Construction Inc..

Il est également résolu d'accepter l'avenant du 2 mai 2011 concernant le contrat SORM 011 pour la préparation des plans et devis pour les travaux de pavage 2011.

CRÉATION D'UNE CORPORATION/OBNL CONCERNANT LE LIEN CYCLABLE SAINTE-ANNE-DE-SOREL/YAMASKA

24-05-11

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel projette de réaliser un parcours cyclable sur le territoire des municipalités de Yamaska, Sainte-Anne-de-Sorel et Saint-Gérard Majella, lequel nécessitera d'établir un lien entre les rives de Yamaska et Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que les municipalités concernées analysent la possibilité de présenter un projet en ce sens, par un O.B.N.L. (Organisme à but non lucratif) au Comité régional de la ruralité afin d'obtenir une subvention dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité; en conséquence, il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

- d'autoriser monsieur le maire, Pierre Lacombe, à participer à la formation d'un O.B.N.L. qui aura pour mandats d'assurer le lien cyclable entre les rives de Sainte-Anne-de-Sorel et de Yamaska et Saint-Gérard Majella, de présenter une demande de subvention au Comité régional de la ruralité et d'assurer la gestion de l'organisme et du parcours cyclable à être réalisé;
- d'autoriser monsieur le maire, Pierre Lacombe, à signer, pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, tous les documents nécessaires à la création d'un O.B.N.L. voué auxdits mandats;
- de nommer monsieur le maire, Pierre Lacombe, délégué de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, pour la représenter audit organisme sans but lucratif à être créé.
- d'autoriser le paiement des frais de création de l'O.B.N.L. qui seront remboursés au prorata avec les municipalités participantes.

DÉPÔT D'UN PROJET AU PACTE RURAL

25-05-11

Considérant le projet de la municipalité pour la construction d'une halte-routière cycliste et la valorisation du parc de jeux du 1685 chemin du Chenal-du-Moine; considérant que la municipalité désire soumettre ce projet dans le cadre du pacte rural de la Politique nationale de la ruralité; considérant que pour bénéficier de la subvention, 30% du montant demandé doit provenir du milieu; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité dépose officiellement son projet et accorde le financement de 30% du montant, représentant 24 813\$ qui sera pris à même le surplus accumulé.

DEMANDE D'ENTRETIEN DU CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE APPARTENANT AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

26-05-11

Considérant que des travaux d'entretien de la chaussée sont nécessaires sur le tronçon du chemin du Chenal-du-Moine entre la limite de la ville de Sorel-Tracy et la rue du Quai à Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que ce secteur est à l'entretien du ministère des Transports du Québec;

il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir une demande officielle à la direction de l'Est de la Montérégie pour que le M.T.Q. procède à la réfection complète du pavage de cette portion du chemin du Chenal-du-Moine sous leur responsabilité. Il est également résolu qu'une copie de la demande soit transmise au député de Richelieu, Monsieur Sylvain Simard.

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

27-05-11

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer le conseiller Steve Pinard à titre de maire suppléant pour les prochains trois mois, soit jusqu'en juillet 2011.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 457-2011 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 359-2002 CONCERNANT LES LIMITES DE VITESSE PERMISES ET LA CRÉATION D'UNE ZONE SCOLAIRE DANS LA MUNICIPALITÉ

28-05-11

Le directeur général/secrétaire-trésorier procède à la lecture du règlement.

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no 457-2011 modifiant le règlement no 359-2002 concernant les limites de vitesse permises et la création d'une zone scolaire dans la municipalité. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

Il est également résolu d'ajouter une enseigne de limite de vitesse à l'entrée du pont de l'île d'Embarras.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 458-2011 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NO 437-2009 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX NORMES DE LOTISSEMENT POUR LES LOTS À PROXIMITÉ DES LACS ET DES COURS D'EAU

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Guy Lambert afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, avec dispense de lecture, un règlement de lotissement no 437-2009 modifiant les dispositions relatives aux normes de lotissement pour les lots à proximité des lacs et des cours d'eau.

Il mentionne que le règlement est disponible pour les citoyens qui le désirent.

AUTRES AFFAIRES

LETTRE D'ENTENTE CONVENTION COLLECTIVE

29-05-11

Suite à la demande de la salariée madame Diane Leduc pour une modification à sa fonction de secrétaire-trésorière adjointe et considérant la rencontre avec la partie syndicale tenue le 29 avril dernier; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la lettre d'entente proposée par les deux parties.

AUTRES AFFAIRES

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT CONCERNANT LES MATIÈRES RÉSIDUELLES

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Myriam Cournoyer afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement concernant les matières résiduelles.

QUESTIONS DU PUBLIC

-Gaétan Joyal : demande plus d'informations sur les dossiers durant les séances du conseil et si les séances extraordinaires sont publiques.

- Danielle Ouellette : exprime son désaccord au sujet du règlement sur les limites de vitesse.
- Martin Cyr : date de début de la facturation pour l'utilisation d'un deuxième bac gris.
- Marcel Bibeau : en désaccord avec l'acquisition de la Grange du Survenant; se demande qui aura la gestion des quais et la concession.
- Michel Chartrand : limites de vitesse dans les chenaux.
- René Palardy : lettre d'entente convention collective.
- Colette Chabot : collecte du deuxième bac gris et dimension du terrain de la Grange.
- Jean Préville : difficulté pour l'acquisition d'un bac roulant et félicite le conseil pour l'achat de la propriété de la Grange.
- Robert Ethier : félicitations pour l'achat de la propriété de Grange.
- Grégoire Bastien : félicitations pour l'achat de la propriété de la Grange; il croit au développement harmonieux par la municipalité.
- Gaétan Joyal; la publication des séances extraordinaires, limites de vitesse.
- Jacques Joyal : félicitations pour l'achat de la propriété de la Grange; voir à municipaliser les rues privées.
- Laurent Latraverse : résultats du sondage sur la vitesse dans le cadre de la politique.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

30-05-11

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h35.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue lundi le 16 mai 2011 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Gilles Vigneault

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance extraordinaire a été convoquée par le secrétaire-trésorier à la demande du maire et l'avis de convocation a été envoyé aux membres du conseil le 12 mai 2011 et affiché au bureau municipal.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

31-05-11

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Mandat d'étude environnementale phase II au 1665 chemin du Chenal-du-Moine
- 4- Entente de service en matière d'inspection
- 5- Mandat, conception, réalisation et financement d'un calendrier 2012
- 6- Questions du public
- 7- Levée de l'assemblée

MANDAT D'ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE PHASE II AU 1665 CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

32-05-11

Considérant la signature de la promesse de vente et les conditions reliées à l'acquisition de cette propriété du 1665 chemin du Chenal-du-Moine; considérant que les résultats de l'étude environnementale, phase I, recommande qu'une étude complémentaire phase II, soit réalisée; considérant la proposition de la firme SCP Environnement inc. du 10 mai 2011 pour la réalisation de l'évaluation environnementale phase II au coût de 7 400\$ plus taxes; considérant que les membres du conseil souhaitent faire effectuer de 5 à 6 forages supplémentaires sur la partie avant de la propriété ou l'on pourrait retrouver des sédiments de dragage; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confier le mandat d'une étude environnementale (phase II) à la firme SCP Environnement inc. au montant de 7400\$ plus taxes, plus un maximum de 5 000\$ pour les forages supplémentaires.

33-05-11

ENTENTE DE SERVICE EN MATIÈRE D'INSPECTION

Considérant la démission récente de madame Anne Beauchemin; considérant que le poste d'inspecteur n'est pas encore comblé; considérant que plusieurs dossiers sont en attente, notamment l'information et l'émission des permis auprès des citoyens; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire appel à la MRC de Pierre-De Saurel pour le prêt temporaire d'une ressource en matière d'inspection et de mandater le maire et le directeur général à signer l'entente. Il est également résolu que cette ressource sera monsieur Xavier Rajotte qui agira à titre d'inspecteur en bâtiment et responsable de l'évacuation des eaux usées pour la municipalité. Il est de plus résolu d'informer le syndicat en conformité de l'article 3.03 de la convention collective.

MANDAT, CONCEPTION, RÉALISATION ET FINANCEMENT D'UN CALENDRIER 2012

Le maire et le directeur général explique le projet de réalisation d'un calendrier 2012 qui serait autofinancé par des commanditaires.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

34-05-11

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 20h40 sur la proposition de Annie Champagne, appuyée par Myriam Cournoyer et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 6 juin 2011 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Trente-huit personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-06-11

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-06-11

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2011 tel que présenté.

03-06-11

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 mai 2011 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

04-06-11

-La Garde Cotière Auxiliaire Canadienne (Québec): demande de stationnement réservé (2 places) aux rampes de mise à l'eau pour interventions et demande d'utilisation d'un local et d'une rampe de mise à l'eau pour formation.

Considérant la demande de la Garde Cotière Auxiliaire Canadienne qui est un organisme sans but lucratif spécialisé dans les activités de recherche et de sauvetage et à la sécurité nautique; considérant que notre municipalité est au cœur des activités nautiques en période estivale dans la région; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le stationnement réservé pour deux véhicules aux deux rampes de mise à l'eau du 1685 chemin du Chenal-du-Moine, ainsi qu'à l'utilisation de la salle du conseil pour leur formation 2011.

05-06-11

-Carrefour Jeunesse-emploi de Pierre-De Saurel: contribution au Programme « Place aux Jeunes ».

Considérant la demande de contribution financière de l'organisme Carrefour Jeunesse-emploi et leur programme *Place aux Jeunes* qui encadrera une quinzaine de jeunes diplômés de Sorel-Tracy à préparer leur avenir et à demeurer dans la région; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire part de l'appui moral de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel envers leurs efforts à maintenir les jeunes dans la région mais que malheureusement nous ne pouvons contribuer financièrement.

06-06-11

-Loisir et Sport Montérégie : renouvellement de cotisation et assemblée générale annuelle.

Considérant l'offre de renouvellement de notre adhésion et la possibilité d'assister à l'assemblée générale annuelle; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion à l'organisme et de nommer le conseiller Denis Cournoyer comme représentant de la municipalité.

07-06-11

-Fondation Hôtel-Dieu de Sorel : demande de don.

Considérant la demande de contribution pour le financement d'équipement médical de haute technologie en chirurgie par laparoscopie; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite et de laisser libre choix aux élus(es) de participer individuellement.

08-06-11

-Corporation de la Fête Nationale du Bas-Richelieu: demande de subvention Fête Nationale 2011.

Considérant la demande de subvention du président de la Corporation de la Fête Nationale du Bas-Richelieu, monsieur Martin Lajeunesse, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner un appui financier au montant de \$1 000 pour l'organisation de la fête régionale du 24 juin prochain.

09-06-11

-Journal Les 2 Rives : cahier spécial sur Sainte-Anne-de-Sorel.

Considérant l'offre de publicité du journal afin de mettre en valeur notre municipalité lors de la parution d'un cahier spéciale sur notre municipalité dans la semaine du 2 août prochain; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter une publicité de ½ page en noir et blanc, au montant de 586\$ plus taxes.

10-06-11

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

11-06-11

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 6 juin 2011; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 2 mai et le 6 juin 2011 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il n'y a eu aucune séance du comité consultatif d'urbanisme au cours du mois de mai 2011.

CONGRÈS 2011 DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

12-06-11

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'inscription de tous les membres du conseil disponibles ainsi que du directeur général au congrès 2011 de la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre prochain à Québec et de défrayer tous les frais inhérents.

SCELLEMENT DE FISSURES D'ASPHALTE

13-06-11

Considérant qu'il y a lieu de procéder à un scellement des fissures d'asphalte sur différentes rues de la municipalité afin de prolonger la durée de vie de nos infrastructures; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la compagnie Scellement de fissures d'asphalte inc. au coût de 3,60\$ le mètre linéaire pour effectuer le travail sur la rue Paul et la rue de la Rive.

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

14-06-11

Considérant que la municipalité est allé en appel d'offres pour la deuxième et dernière phase des travaux d'infrastructures sur le chemin du Chenal-du-Moine via le système électronique d'appel d'offres SEAO et les journaux Constructo et La Voix conformément au Règlement sur l'adjudication de contrats ainsi que notre Politique de gestion contractuelle; considérant que le ministère des Affaires municipales a approuvé le règlement d'emprunt no 433-2009 pour ces travaux; considérant que ces travaux sont subventionnés via le programme TECQ à hauteur de 868 642\$; considérant que le plus bas soumissionnaire conforme est la compagnie Sintra Inc.; considérant la recommandation de notre firme d'ingénieurs-conseils Les Services exp Inc. en date du 6 juin 2011; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat à l'entrepreneur Sintra Inc. pour le projet SORM-014 au montant de 993 470,66\$, taxes incluses. Il est également résolu que les plans et devis soient joints au règlement d'emprunt no 433-2009 pour en faire partie intégrante.

PROJET « PACTE RURAL » HALTE-CYCLISTE ET VALORISATION DU PARC DE JEUX

15-06-11

Considérant que la municipalité a déposé par la résolution no 25-05-11 un projet au « pacte rural » concernant une halte-cycliste et la valorisation du parc de jeux du 1685 chemin du Chenal-du-Moine; considérant qu'une erreur s'est glissée dans le prix du module de jeux principal; considérant que le coût du projet s'élève à 99 611\$ au lieu de 82 711\$; considérant que la somme assumée par la municipalité représentant 30% du projet sera majorée; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser la MRC de Pierre-De Saurel que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel accepte de défrayer la somme de 29 883\$ en lieu et place du montant de 24 813\$ mentionné à la résolution no 25-05-11, représentant 30% du coût du projet, et que cette somme soit prise à même le surplus accumulé.

16-06-11

Considérant que le projet déposé au « pacte rural » concernant une halte-cycliste et la valorisation du parc de jeux a été accepté par la MRC de Pierre-De Saurel; considérant que le projet implique entre autres, l'acquisition de deux abris solaires ainsi qu'un module de jeux pour les 0-5 ans; considérant les soumissions reçues pour l'installation et la fourniture d'un module *Kids choice*; considérant que la municipalité doit procéder à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture et l'installation des abris solaires; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'acquisition du module de jeux de gré à gré au coût de 24 892,20\$, taxes incluses, auprès de TechSport selon la soumission T2011-06-12. Il est également résolu de procéder à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture et l'installation de deux abris solaires, de forme hexagonale de 24 pieds de diamètre, auprès des Entreprises Traffic Innovation et Tessier Récréo-Parc.

O.M.H. SAINTE-ANNE-DE-SOREL : NOMINATION DES REPRÉSENTANTS

17-06-11

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination des représentants siégeant à l'Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-Sorel; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer les personnes suivantes sur le comité de l'O.M.H. : madame Colette Sylvestre, monsieur Denis Rajotte et monsieur le maire Pierre Lacombe.

ENGAGEMENT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

18-06-11

Considérant que le comité de sélection formé pour l'engagement d'un(e) inspecteur(e) en bâtiment et en environnement a procédé à une présélection des candidatures reçues ainsi qu'à des entrevues avec six candidats; considérant qu'après étude du dossier, le candidat que le comité recommande au conseil est madame Marilou P. Thomas; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'engagement de madame Marilou P. Thomas à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement, et plus spécifiquement pour la mise en application des règlements concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction avec tous les devoirs, responsabilités et charges qui lui incombent de par les lois en vigueur. Madame Marilou P. Thomas entrera en fonction le 20 juin 2011 et sera rémunérée selon le salaire et les conditions décrits à la convention collective en vigueur. Il est également résolu d'autoriser madame Thomas à émettre des constats d'infraction pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

CRÉATION DU POSTE CADRE DE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS (CONTREMAÎTRE) ET DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

19-06-11

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la création d'un poste cadre de directeur des travaux publics et de directeur général adjoint afin d'offrir un meilleur service à la population et également assurer une transmission des connaissances; considérant l'augmentation des tâches à effectuer par le directeur général, monsieur Maxime Dauplaise, et le nombre de déplacements nécessaires à l'extérieur du bureau municipal; considérant la modification récente du poste occupé par madame Diane Leduc et les départs à la retraite évidents au cours des prochaines années; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de créer un poste de directeur des travaux publics et de

directeur général adjoint et d'entreprendre les procédures nécessaires pour combler ce poste.

POSTE SURNUMÉRAIRE DE JARDINIER/HORTICULTEUR

20-06-11

Considérant qu'il y a lieu d'engager une personne pour l'entretien général des aménagements paysagers situés dans les parcs et les terrains municipaux et ce, pour la période estivale; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de créer un poste surnuméraire de jardinier/horticulteur et d'entreprendre les procédures nécessaires pour combler ce poste.

PROGRAMME SUR LA REDISTRIBUTION AUX MUNICIPALITÉS DES REDEVANCES POUR L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

21-06-11

Considérant que le gouvernement a adopté le *Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles* par le décret 340-2006, publié le 24 mai 2006 dans la *Gazette officielle du Québec* et qu'aux termes de ce règlement, une redevance est exigée pour chaque tonne métrique de matières résiduelles éliminées dans un lieu visé par le Règlement; considérant que la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel adoptait, le 2 octobre 2006, la résolution numéro 20-10-06 afin de s'inscrire au *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles*; considérant que la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel déclarait, en décembre 2009, sa compétence à l'égard de l'ensemble des municipalités de son territoire pour la gestion des matières résiduelles sous réserve des ententes en vigueur (adoption du règlement no 198-09); considérant qu'il y a lieu de modifier l'inscription au *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles* afin de demander d'inclure la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel à la liste des municipalités de la MRC de Pierre-De Saurel qui exerce maintenant la compétence de la gestion des matières résiduelles; en conséquence, il est proposé par la conseillère Myriam Cournoyer, appuyé par la conseillère Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de transférer l'inscription de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel au bénéfice de la MRC de Pierre-De Saurel dans le cadre du *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles*.

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 458-2011 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NO 437-2009 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX NORMES DE LOTISSEMENT POUR LES LOTS À PROXIMITÉ DES LACS ET DES COURS D'EAU

22-06-11

Il est proposé par le conseiller Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le premier projet de règlement no 458-2011 modifiant le règlement de lotissement no 437-2009 afin de modifier les dispositions relatives aux normes de lotissement pour les lots à proximité des lacs et des cours d'eau. Il est également résolu de tenir une séance de consultation publique le 5 juillet 2011. Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

QUESTIONS DU PUBLIC

-Roger Soulières : dépose et expose une série de questions concernant le projet d'acquisition de la Grange du Survenant. Le maire Pierre Lacombe et le conseiller Guy Lambert rétablissent les faits.

-Michel Simard : réfection d'une entrée de pierres et boîte postale.

-Denis Proulx : vitesse dans les îles; suggère de nouveaux panneaux.

-Laurent Latraverse : avertissement pour permis de brûlage.

-René Palardy : travaux au village.

Le maire remercie les jeunes élèves de l'école Sainte-Anne-les-Iles d'avoir participé au conseil d'un jour et les félicite pour leur excellent travail. Il félicite également leur professeure Josée Beauchemin, la conseillère Myriam Cournoyer, la directrice Sophie Vigneault, la commissaire Lise Lalancette, ainsi que tous les parents.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

23-06-11

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h10.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

LISTE DES DÉPENSES PRÉSENTÉES À LA SÉANCE DU 6 JUIN 2011

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT	AUTORISATION	PAIEMENT
4 Financière Banque Nationale AP	Remboursements d'emprunts	27343.40	Règl. 421-2007	
8 Bell Canada AP	Télémetrie stations pompage	505.92	Règl. 421-2007	
	Secrétariat et loisirs	425.40		
9 Hydro-Québec	Eclairage public	1388.81	Règl. 421-2007	P
	Stations de pompage	4689.58		
	Terrain des loisirs	102.52		
	Chalet des loisirs	807.66		
	Garages	1553.68		
	Bâtiments jeux d'eau	547.39		
	Mairie	1904.12		
10 R.I.A.R.Y. AP	Quote-part mensuelle	10032.11	Réso.12-12-10	
11 Ville de Sorel-Tracy AP	Incendies (juin)	20766.00	Règl. 421-2007	
17 MRC de Pierre-De Saurel AP	Matières résiduelles (juin)	16981.25	Règl. 421-2007	
AP	Collecte appareils réfrigération	230.54	Règl. 421-2007	
AP	2 ^e versement quote-part	47596.70	Règl. 421-2007	

	AP	Frais de base rôle d'évaluation	4973.16	Règl. 421-2007
	AP	Numérisation matrice graphique	20350.46	Réso.27-06-10
21	Xerox AP	Photocopies mairie	113.94	Règl. 421-2007
26	Patrick Morin inc. AP	Quincaillerie garage	61.70	Dir. général
	AP	Quincaillerie terrain de balle	92.08	Dir. général
28	Les 2 Rives AP	Offre d'emploi inspecteur	503.55	Règl. 421-2007
30	Fournitures bureau Denis AP	Papeterie	46.22	Dir. général
31	Emballage Coderre AP	Sacs pour inondation	1139.25	Règl. 421-2007
32	Wolseley Plomberie AP	Pièces quincaillerie	944.34	Dir. général
36	Fonds des registres AP	Mutations (mai)	42.00	Règl. 421-2007
49	Diane Leduc & petite caisse AP	Brevages, aliments	174.39	Dir. général
		Papeterie	23.50	
		Petite caisse agent municipal	100.00	
50	Société canadienne des Postes AP	Distribution Le Phare	166.10	Règl. 421-2007
67	Gendron & Lamoureux AP	Diesel tracteur	955.83	Règl. 421-2007
69	Precise Parklink AP	Frais de communication horodateur	148.10	Règl. 421-2007
88	Ge Canada Equipment Finance AP	Location système téléphonique (juin)	91.39	Règl.421-2007
94	Excavation M.D.Y. inc. AP	Ramassage résidus des berges	3075.98	Dir. général
		Installation des quais	581.02	
		Réparation aqueduc	273.42	
101	La Voix AP	Offre d'emploi inspecteur	688.11	Règl. 421-2007
102	Ministre des Finances AP	1 ^{er} versement Sûreté du Québec	85968.00	Règl. 421-2007
		Inscription camion Ford Transports Qc	63.00	Règl. 421-2007
110	Visa Desjardins AP	Telus cellulaires	297.63	Règl. 421-2007
	AP	Frais de postes	17.99	Dir. général
	AP	Aliments politique familiale	24.63	Dir. général
	AP	Inscriptions formation sur l'éthique	637.98	Dir. général
	AP	Stationnements et essences	80.13	Dir. général
111	Desmarais Protection Elect. AP	Vérification système d'alarme chalet loisirs	124.18	Dir. général
112	Canadian Tire AP	Bottes inondation	216.42	Dir. général
118	R.A.E. Richelieu/Saint-Laurent AP	2 ^e vers. quote-part	22709.33	Réso.13-12-10
129	MicroAge AP	Rép. imprimante	264.88	Dir. général
132	Equipements sanitaires Prodec AP	Produits toilettes extérieures	76.05	Dir. général
143	F.S.M. inc. AP	Fabrication supports de lumières (bouées)	546.84	Dir. général
	AP	Réparation fonds de poubelle	82.60	Dir. général
147	Pierre Lacombe AP	Célébration mariage	200.00	Règl. 421-2007
149	Martine Arpin, notaire AP	Contrat servitude d'égout pluvial	500.00	Réso.20-07-10
155	Les Quais Bertrand AP	Achat de quais et passerelles	8982.76	Réso.22-05-11

158	Ministre du Revenu	Constitution d'un O.B.N.L. (lien cyclable)	300.00	Réso.24-05-11	P
179	Entreprises d'électricité D.A. AP	Rép. luminaires de rues	107.89	Règl. 421-2007	
194	Emco Corporation AP	Pièces aqueduc	37.37	Dir. général	
213	Protectron Inc. AP	Contrat surveillance alarme mairie	325.37	Règl. 421-2007	
235	Pierre Lefebvre Toyota AP	Entretien camion	287.04	Règl. 421-2007	
237	Jean-Marie Farly AP	Pièces coupe-herbe	81.97	Dir. général	
276	Danis Construction inc. AP	Sable inondation	626.98	Dir. général	
	AP	Pierre stationnement du quai	309.94	Dir. général	
299	Rona Bibeau Ltée AP	Pièces terrains de soccer et de balle	191.23	Dir. général	
354	Tideland Signal Canada Ltd AP	Achat de 8 bouées	12398.16	Réso.30-04-11	
389	Agritex AP	Pièces tracteur	15.90	Dir. général	
399	Antonio Moreau Ltée AP	Imperméables et gants	240.90	Dir. général	
400	Mécanique MPC AP	Réparation balai mécanique	202.72	Dir. général	
402	Maguilou AP	Montage du journal Le Phare	1540.26	Règl. 421-2007	
405	Gimatech Électrique AP	Rép. station de pompage no 1	105.95	Dir. général	
422	Mini-Moteurs R.D. AP	Pièces coupe-herbe	63.80	Dir. général	
433	Great-West cie d'assurances AP	Vers. mensuel assurance collective	2469.09	Réso. 21-05-11	
447	Myriam Cournoyer AP	Frais déplacement colloque CAMF	432.57	Réso.17-03-11	
487	C.A.M.F. AP	Renouvellement adhésion	38.45	Règl. 421-2007	
645	Productions Résinex AP	Achat épinettes à distribuer	76.90	Règl. 421-2007	
652	Imprimerie Mongeon & fils AP	Impression journal Le Phare	2132.68	Règl. 421-2007	
656	Réseau Villes & Villages AP	Matériel Fête des Voisins	45.00	Réso.08-02-11	
688	Maxime Dauplaise AP	Remb. trousse premiers soins & als	134.83	Dir. général	
	AP	Remb. immatriculation Ford	512.15	Règl. 421-2007	
700	Banque Royale du Canada	Remb. d'emprunt	39798.00	Règl. 421-2007	P
721	Doyon pompes & solutions AP	Pièces stations de pompage no 1	6995.00	Réso.25-03-11	
788	Nicoletti Pneus & Mécanique AP	Rép. pneu	20.45	Dir. général	
790	Décalco Design Sorel-Tracy AP	Lettrage enseignes rampes de mise à l'eau	68.36	Dir. général	
	AP	Lettrage camion Ford	398.74	Règl. 421-2007	
801	Groupe Ultima inc. AP	Avenant assurances refoulement d'égout	526.00	Réso.10-04-11	
802	Petro-Canada AP	Essence camion Toyota	276.47	Règl. 421-2007	
		Essence auto Hyundai	127.87		
		Essence camion Ford	522.31		
		Essence tondeuses, etc...	87.98		
868	Municonseil avocats AP	Consultations générales	911.40	Règl. 421-2007	
896	Mini-Excavation Jean Préville AP	Ramassage résidus des berges	620.89	Dir. général	

921Marina de Saurel inc. AP	Cartes des îles plastifiées	182.28	Règl. 421-2007	
Stéphane Rodrigue	Remb. taxes payées en trop	459.89	Règl. 421-2007	P
Sébastien Pelletier	Remb. taxes payées en trop	142.13		P
Francine Bergeron	Remb. taxes payées en trop	86.97		P
Eric Beaulieu/G. Derooy	Remb. taxes payées en trop	78.87		P
Salaires mai 2011		22381.26	Règl. 421-2007	P
D.A.S. mai 2011		14301.82	Règl. 421-2007	P
Les Services exp., ingénieurs AP	Surveillance de chantier aqueduc CCM	13015.93	Règl. 433-2009	
Centre du ponceau Courval AP	Tuyaux pour ponceaux CCM	18850.02	Règl. 433-2009	
Les Services exp., ingénieurs AP	Plans & devis aqueduc au village	17772.30	Règl. 433-2009	
Journal La Voix AP	Appel d'offres aqueduc au village	688.11	Règl. 433-2009	
Journal Constructo AP	Appel d'offres aqueduc au village	863.67	Règl. 433-2009	
Léveillée Tanguay Inc. AP	Test sur réservoir Croisières du Richelieu	1623.78	Réso.29-04-11	
SCP Environnement inc. AP	Évaluation environnementale phase I	2164.58	Réso.28-04-11	
Total		\$ 455 854.27		

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue mercredi le 22 juin 2011 à 19h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance spéciale a été convoquée par le secrétaire-trésorier, à la demande du maire, et l'avis de convocation a été envoyé à tous les membres du conseil en date du 20 juin 2011.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

24-06-11

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Dépôt du rapport financier 2010
- 4- Clic Sécur
- 5- Réfection du chemin du Chenal-du-Moine (pavage)
 - a) octroi du contrat pour travaux
 - b) contrôle qualitatif des matériaux
- 6- Réfection du chemin du Chenal-du-Moine phase II : du Quai à Saint-Michel : contrôle qualitatif des matériaux
- 7- Acquisition de panneaux électroniques pour traverses d'écoliers
- 8- Dossier de la Grange du Survenant
- 9- Demande d'autorisation pour la tenue d'une activité en vertu du règlement no RM-460
- 10- Autorisation de paiement pour camion F-250 2011
- 11- Travaux d'infrastructures chemin du Chenal-du-Moine: décompte progressif no 6
- 12- Questions du public
- 13- Levée de l'assemblée

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2010

25-06-11

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le rapport financier 2010 de la municipalité ainsi que du rapport du vérificateur préparé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton qui démontre que l'année se termine avec un surplus consolidé de 340 052\$ et de 298 322\$ non consolidé.

26-06-11

CLIC SÉCUR

Considérant que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a procédé à une révision de ses services électroniques offerts aux réseaux municipal et régional; considérant qu'il y a lieu de s'inscrire à ce nouveau service appelé *clic-SÉCUR-Entreprises* qui donnera accès au Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR); il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer le directeur général/secrétaire-trésorier Maxime Dauplaise responsable des services électroniques et l'autorise notamment :

- à inscrire la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel aux services offerts par les ministères et organismes, à créer des divisions pour l'utilisation des services offerts par certains ministères et organismes, à désigner s'il y a lieu des responsables de division pour les services électroniques (ci-après appelés *responsables de division*), à inscrire des divisions aux services offerts par certains ministères et organismes, à gérer les procurations, à consulter et à révoquer les assignations, à consulter et à révoquer les affectations et à utiliser les services offerts par les ministères et organismes;
- à recevoir des courriels sécurisés du ministère du Revenu du Québec concernant des communications qui sont destinées à la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, en vertu notamment des lois, des programmes, des ententes ou des accords dont l'administration, l'application ou l'exécution est confiée au ministère du Revenu du Québec;
- de consulter certaines données contenues dans le dossier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

RÉFECTION DU CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE (PAVAGE) OCTROI DU CONTRAT

27-06-11

Considérant que la municipalité est allé en appel d'offres pour la réfection du pavage sur une distance de 1,9 kilomètres ainsi que le remplacement de la conduite de refoulement sur le chemin du Chenal-du-Moine via le système électronique d'appel d'offres SEAO et les journaux Constructo et La Voix, conformément au Règlement sur l'adjudication de contrats ainsi que notre Politique de gestion contractuelle; considérant que le ministère des Affaires municipales a approuvé le règlement d'emprunt no 433-2009 pour ces travaux; considérant que ces travaux sont subventionnés via le programme PRECO; considérant que le plus bas soumissionnaire conforme est la compagnie Sintra inc.; considérant la recommandation de monsieur François Pothier, ingénieur de la firme Les Services exp. Inc. en date du 22 juin 2011; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Sintra inc., pour un montant de 657 398,64\$, taxes incluses. Il est également résolu que les plans et devis soient joints au règlement d'emprunt no 433-2009 pour en faire partie intégrante.

RÉFECTION DU CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE (PAVAGE) CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX

28-06-11

Considérant qu'il y a lieu d'engager une firme pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux au site des travaux lors de la réfection d'une section du chemin du Chenal-du-Moine (pavage) et du remplacement de la conduite de refoulement; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la firme Les

Services exp inc. selon leur offre de service datée du 9 mai 2011 au montant de 13 900\$ plus taxes.

RÉFECTION DU CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE PHASE II ENTRE LES RUES DU QUAI À SAINT-MICHEL : CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX

29-06-11

Considérant qu'il y a lieu d'engager une firme pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux lors des travaux de réfection de l'aqueduc du chemin du Chenal-du-Moine (phase II) entre les rues du Quai et Saint-Michel; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la firme Les Services exp inc. selon leur offre de service datée du 22 juin 2011 au montant de 20 646\$ plus taxes.

ACQUISITION DE PANNEAUX ÉLECTRONIQUES POUR TRAVERSES D'ÉCOLIERS

30-06-11

Considérant que lors de la réfection du chemin du Chenal-du-Moine, phase II, entre les rues du Quai et Saint-Michel, il est prévu d'installer un panneau lumineux indiquant la traverse d'écoliers; considérant la réception de deux soumissions; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat de deux panneaux lumineux sur poteaux auprès de la firme Kalitec au coût de 5 315,28\$ taxes incluses.

DOSSIER DE LA GRANGE DU SURVENANT

31-06-11

Le directeur général informe les membres du conseil sur l'état d'avancement de l'approbation ministérielle du règlement d'emprunt no 456-2011 ainsi que sur l'évaluation environnementale, phases 1 et 2; considérant que SCP Environnement inc. a terminé la phase 2 de l'évaluation environnementale; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de 13 557,08\$.

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA TENUE D'UNE ACTIVITÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT NO RM-460

32-06-11

Considérant la demande d'autorisation pour la tenue d'une activité du 1^{er} au 3 juillet 2011 sur l'île située face au 2758 chemin du Chenal-du-Moine; considérant que cette activité se terminera à 1h00 la nuit du 2 juillet; considérant que les 1^{er} et 2 juillet, les organisateurs prévoient faire un feu de joie; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la tenue de l'événement du 1^{er} au 3 juillet 2011 et de tolérer la présence de musique jusqu'à 1h00 am samedi le 2 juillet 2011. Cette autorisation est valable uniquement pour les 1-2-3 juillet 2011 et toutes autres demandes seront réévaluées. Il est également résolu d'informer le demandeur, monsieur Claude Bordeleau, de l'obligation de se procurer un permis au service de Sécurité incendie de Sorel-Tracy pour les feux de joie.

AUTORISATION DE PAIEMENT POUR CAMION F-250 2011

33-06-11

Considérant que lors de la livraison du camion Ford F-250 2011, plusieurs déficiences ont été relevées en rapport au devis d'appel d'offres; considérant que la municipalité retient le paiement du véhicule ainsi que le dépôt de garantie; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des retenues lors de la correction de toutes les déficiences.

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE : DÉCOMPTÉ NO 6

34-06-11

Considérant le dépôt du sixième décompte progressif préparé par notre ingénieur, monsieur François Pothier de la firme Les Services exp inc. (Teknika HBA) concernant les travaux exécutés en date du 17 juin 2011; considérant sa recommandation de paiement; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement du décompte progressif no 6 des travaux d'aqueduc du chemin du Chenal-du-Moine au montant total de 604 383,50\$ à l'entrepreneur Danis Construction Inc..

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

35-06-11

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 20h05 sur la proposition de Gilles Vigneault, appuyée par Guy Lambert et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue mardi le 5 juillet 2011 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée: Annie Champagne

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Dix-sept personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-07-11

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec un ajout à l'item *Autres Affaires* : a) lettre de félicitations.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-07-11

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2011 tel que présenté.

03-07-11

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juin 2011 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

04-07-11

-Table de concertation des Aîné(es) du Bas-Richelieu: demande de contribution financière au « Bottin des ressources ».

Considérant la demande de la Table de concertation des Aînés(es) du Bas-Richelieu pour obtenir une aide financière leur permettant la réédition de leur bottin des ressources; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande.

05-07-11

-Syndicat des Métallos: demande de contribution au « Tournoi de golf annuel ».

Considérant la demande d'une contribution financière ou autre du Syndicat des Métallos qui organise un tournoi de golf annuellement au profit de différents organismes de charité; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande.

06-07-11

-Association des Aidants Naturels(les) du Bas-Richelieu : résolution d'appui à leur demande de financement d'un nouveau service aux aidants naturels.

Considérant la demande d'appui de l'Association des Aidants Naturels(les) du Bas-Richelieu qui est présentement en reconnaissance d'un nouveau service auprès du Regroupement des Organismes Montérégiens d'Aidants Naturels et auprès du programme gouvernemental de « Soutien aux Initiatives visant le

Respect des Aînés »; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir une résolution d'appui moral à leur organisme mentionnant le rôle important que ces bénévoles jouent auprès de la population âgée du Bas-Richelieu.

07-07-11

-Fabrique Sainte-Anne-de-Sorel: demande d'assistance lors du défilé de la fête de Sainte Anne.

Considérant la demande d'assistance routière lors du défilé aux flambeaux pour la fête de Sainte Anne organisé le 26 juillet prochain dans les rues du village; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de fournir un véhicule municipal pour l'occasion et de demander l'aide de la Sûreté du Québec pour sécuriser le défilé.

08-07-11

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

09-07-11

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 5 juillet 2011; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 6 juin et le 5 juillet 2011 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il n'y a eu aucune séance du comité consultatif d'urbanisme au cours du mois de juin 2011.

10-07-11

SERVICE DE GÉOMATIQUE

Considérant que la municipalité a effectué la numérisation de la matrice graphique; considérant que la géomatique sera un outil de travail important pour les employés municipaux offrant de multiples possibilités; considérant que certaines options de la géomatique seront offertes aux citoyens via le site web; considérant que l'offre de service d'AZIMUT inc. se situe en deçà de 25 000\$; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services du Groupe de géomatique AZIMUT inc. selon leur soumission du 22 juin dernier au montant de 12 733,40\$.

11-07-11

MARQUAGE ET LIGNAGE DES CHEMINS ET STATIONNEMENT

Considérant qu'il y a lieu comme à chaque année de faire effectuer le marquage et le lignage des rues de la municipalité pour une meilleure sécurité; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat à la firme Dura-Lignes pour effectuer les travaux de marquage des différents rues et du stationnement au coût de 8610\$ plus taxes.

RÉFECTION DU CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE (PAVAGE)
SURVEILLANCE DE CHANTIER

12-07-11

Considérant que la municipalité est allé en appel d'offres sur invitation pour des services professionnels d'ingénierie pour la surveillance de chantier des travaux sur le chemin du Chenal-du-Moine (pavage), projet no SORM-011; considérant qu'il y a lieu d'apporter un avenant au contrat de service du 23 juin 2010 concernant la surveillance des travaux de pavage; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'avenant de service du 16 juin 2011 avec la firme Les services exp. Inc. au montant de 19 500\$ plus taxes.

RÉFECTION AQUEDUC DU CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE
(PHASE II) DU QUAI À SAINT-MICHEL (SURVEILLANCE DE
CHANTIER)

13-07-11

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la surveillance des travaux de la phase II du chemin du Chenal-du-Moine; considérant que le directeur des travaux publics est habilité à faire la surveillance; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir la firme Les services exp. Inc. uniquement pour le support administratif et la gestion des travaux au coût de 3 575\$ plus taxes, car cette surveillance sera effectuée par le nouveau directeur des travaux publics.

PROJET DU PACTE RURAL : ACQUISITION ABRIS
HEXAGONAUX

14-07-11

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'achat et à l'installation d'abris hexagonaux pour le projet d'halte-cycliste et valorisation du parc de jeux d'eau; considérant que des soumissions par invitation ont été demandées auprès de trois firmes; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Tessier Récréo-Parc inc. au montant de 52 401,60\$, taxes incluses.

PROJET DU PACTE RURAL : LIEN CYCLABLE SAINTE-ANNE-DE-
SOREL/YAMASKA

15-07-11

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel désire appuyer une demande au Pacte rural qui sera déposée sous peu par la Corporation du lien cyclable Sainte-Anne-de-Sorel/Yamaska; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de réserver un montant de 70 000\$ de l'enveloppe budgétaire du Pacte rural pour la réalisation du projet d'un lien cyclable Sainte-Anne-de-Sorel/Yamaska via la Corporation créée à cet effet.

RUE PAUL : INSTALLATION DE DOS D'ÂNE ALLONGÉS

16-07-11

Considérant qu'il est nécessaire de ralentir la circulation sur la rue Paul pour assurer une sécurité aux résidants; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter trois dos d'âne auprès de la compagnie Sintra Inc. au montant de 950\$ plus taxes, et de les faire installer aux endroits déterminés par la direction.

SERVICE DES INCENDIES DE SOREL-TRACY : AJUSTEMENT 2010

17-07-11

Suite à la réception et la vérification de la facture d'ajustement pour le coût des services d'incendie de l'année 2010; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement à la ville de Sorel-Tracy de la facture d'ajustement de 22 671\$.

O.M.H. SAINTE-ANNE-DE-SOREL : DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2010

18-07-11

Considérant le dépôt des états financiers 2010 de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-Sorel; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt et de verser le document aux archives de la municipalité.

FÊTE FAMILIALE DES SAINT-ANNOIS

19-07-11

Afin d'agrémenter la fête familiale des Saint-Annois qui se déroulera le samedi 27 août prochain au parc des jeux d'eau; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner le contrat avec monsieur Luc Deschenes de AnimActions S.L. Deschenes au montant total de 1900\$ pour l'animation de la journée. Il est également résolu d'autoriser l'organisation d'une épiluchette de blé d'inde et d'un souper hot-dogs et de défrayer tous les coûts inhérents à la fête familiale à même le budget de la Politique familiale.

COLLOQUE DE LA ZONE VALMONT DE L'A.D.M.Q.

20-07-11

Considérant le tenue du colloque annuel de l'Association des Directeurs municipaux du Québec à Upton en septembre prochain; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'inscription du directeur Maxime Dauplaise au coût de 100\$ et de défrayer tous les frais inhérents.

ENGAGEMENT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS (CONTREMAÎTRE) ET DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

21-07-11

Considérant que le conseil municipal a créé une nouvelle fonction de directeur des travaux publics et de directeur général adjoint; considérant qu'une invitation a été faite pour obtenir des candidatures et que plusieurs personnes ont démontré de l'intérêt pour le poste; considérant que le comité de sélection composé du maire Pierre Lacombe, du directeur général Maxime Dauplaise et du consultant Raynald Mercille, a retenu quatre candidatures pour être rencontrées en entrevue; considérant que suite aux entrevues qui ont eu lieu le 4 juillet 2011, le comité de sélection recommande unanimement l'embauche de monsieur Lucien Jobin; par ces motifs, il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents que monsieur Lucien Jobin soit embauché pour combler le poste de directeur des travaux publics et de directeur général adjoint à compter du 25 juillet 2011 au salaire de cinquante cinq milles dollars (55 000\$) par année, incluant un véhicule de service; que le maire Pierre Lacombe et le directeur général Maxime Dauplaise soient mandatés pour signer un contrat de travail avec monsieur Lucien Jobin qui soit conforme aux politiques générales des conditions de travail qui s'appliquent à la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

Il est également résolu d'aviser la Maison des Jeunes de Sainte-Anne-de Sorel que la municipalité entend reprendre possession du local servant de bureau situé à l'avant du centre Germaine-Guèvremont et ce, à compter du 25 juillet prochain, afin d'y aménager le futur bureau du directeur des travaux publics.

22-07-11

POSTE SURNUMÉRAIRE DE JARDINIER/HORTICULTEUR

Considérant les entrevues avec les candidats pour le poste de jardinier/horticulteur pour l'entretien général des aménagements paysagers situés dans les parcs et les terrains municipaux et ce, pour la période estivale; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'embaucher madame Roxanne Dumont au poste surnuméraire de jardinier/horticulteur pour une période de douze semaines, au salaire horaire de 13\$ pour une semaine de travail d'environ 35 heures.

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 458-2011 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NO 437-2009 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX NORMES DE LOTISSEMENT POUR LES LOTS À PROXIMITÉ DES LACS ET DES COURS D'EAU

23-07-11

Considérant qu'une séance de consultation publique s'est tenue en ce jour; il est proposé par le conseiller Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le second projet de règlement no 458-2011 modifiant le règlement de lotissement no 437-2009 afin de modifier les dispositions relatives aux normes de lotissement pour les lots à proximité des lacs et des cours d'eau. Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

AUTRES AFFAIRES LETTRE DE FÉLICITATIONS

Le maire Pierre Lacombe et tous les membres du conseil félicitent le directeur général, Maxime Dauplaise, pour l'obtention du grade 1 du titre de GMA de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Danielle Ouellette : pétition contre la diminution de la limite de vitesse à 70 km/hre sur le chemin du Chenal-du-Moine.
- Denis Proulx : nouvelles bouées sur barils « pas de vague ».
- Patricia Salvas : faire de la prévention pour la vitesse sur l'eau et la présence de vagues.
- Marc-Henri Latraverse : terre végétale utilisée pour les travaux de réparation des terrains.
- Pierre Champagne : traverses de ponceau non carrossables.
- Roger Cormier : arbres qui sont plantés sur la propriété du gouvernement.
- Yves Mandeville : bruit sur l'eau : voir à aviser la Sûreté du Québec pour les bateaux avec tuyau d'échappement direct.
- Laurent Latraverse : date d'installation des abris solaires au parc de jeux d'eau; citoyens déçus de la finition du terrassement suite aux travaux d'aqueduc.
- Serge Robitaille : application de calcium sur les traverses de ponceau en attendant le pavage pour atténuer la poussière.
- Grégoire Bastien : musique forte dérangeante entendue jusqu'à 5h00 du matin.

24-07-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h22.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

**LISTE DES DÉPENSES
PRÉSENTÉES À LA SÉANCE DU 5 JUILLET 2011**

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT	AUT
9 Hydro-Québec	Eclairage public Stations de pompage	1359.69 518.43	Règl.
10 R.I.A.R.Y.	Quote-part mensuelle	10032.11	Résc
11 Ville de Sorel-Tracy	Incendies (juillet) Accès-loisir 2 ^e versement	20766.00 69476.02	Règl. Règl.
12EBI Environnement	Transport de compost Loc. conteneur -3 jours Service de déchets 2 conteneurs -6 mois	156.65 650.36 2215.33	Dir. g Règl. Règl.
17 MRC de Pierre-De Saurel	Matières résiduelles (juillet)	16981.25	Règl.
21 Xerox	Location photocopieur Frais de copies	871.53 59.59	Règl. Règl.
26 Patrick Morin inc.	Quinc. stationnement et quais	128.87	Dir. g
30 Fournitures de Bureau Denis	Papeterie	185.73	Dir. g
34 ITT W & WW	Loc. pompe (inondation)	1230.39	Dir. g
36 Fonds des registres	Mutations (juin)	30.00	Règl.
41 Radio Diffusion Sorel-Tracy	Publicité Festival country	768.99	Résc
47 F.Q.M.	Frais de livraison Dicom	9.69	Règl.
49 Diane Leduc & petite caisse	Breuvages, aliments Piles	33.50 3.93	Dir. g
69 Precise Parklink	Frais de communication horodateur	148.10	Règl.
88 Ge Canada Equipment Finance	Location système téléphonique (juillet)	91.39	Règl.
94 Excavation M.D.Y. inc.	Nettoyage SP-5 et du quai (inondation) Pierre pour rampe de mise à l'eau	2141.79 377.66	Dir. g Dir. g
101La Voix	Offres d'emploi directeur & jardinier Avis public règl. lotissement	1208.75 434.05	Règl.
110Visa Desjardins	Telus cellulaires Frais de postes Dép. congrès directeur ADMQ Inscription congrès FQM Frais représentation directeur Don in memoriam Soc. cancer	351.09 212.42 709.41 4699.41 71.93 100.00	Règl. Dir. g Résc Résc Règl. Règl.
111Desmarais Protection Elect.	Batterie système d'alarme mairie	56.96	Dir. g
112Canadian Tire	Outillage horticulture	32.20	Dir. g
132Equipements sanitaires Prodec	Produits nettoyages toilettes	324.96	Dir. g
137R.C.G.T.	Vérification comptable 2010	6835.50	Règl.
147Pierre Lacombe	Célébration mariage	200.00	Règl.
155Quais Bertrand inc.	Pièces pour réparer quais	678.08	Dir. g
179Entreprises d'électricité D.A.	Réparation luminaires de rues	689.34	Règl.
191Anne Beauchemin	Allocation de départ	50.00	Règl.
197A.D. Toilettes	Loc. toilette portative quai	159.49	Règl.
203Serruriers Tracy-Sorel	Clés	34.18	Dir. g
238Comptoir Richelieu inc.	Fleurs parc Henri-Letendre Entrée rue de la Rive/Avelin-Péloquin	265.33 55.33	Règl.
242Jardins du Petit Coteau	Fleurs mairie	177.50	Règl.
288Spi Sécurité inc.	Gants de sécurité	160.92	Dir. g
405Gimatech Électrique inc.	Branchement pompes supplémentaires Branchement temporaire jeux d'eau	259.18 639.43	Dir. g Dir. g
433Great-West cie d'assurances	Vers. mensuel assurance collective	2789.61	Résc

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue mardi le 19 juillet 2011 à 19h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Quatre personnes assistent à la séance.

La séance spéciale a été convoquée par le secrétaire-trésorier, à la demande du maire, et l'avis de convocation a été envoyé à tous les membres du conseil en date du 15 juillet 2011.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

25-07-11

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Dérogations mineures
- 4- Dossier acquisition de la Grange du Survenant
- 5- Maire suppléant
- 6- Pavage chemin du Chenal-du-Moine
- 7- Adoption du règlement no 458-2011 modifiant le règlement de lotissement no 437-2009 afin de modifier les dispositions relatives aux normes de lotissement pour les lots à proximité des lacs et des cours d'eau
- 8- Dossier CPTAQ no 370864
- 9- Questions du public
- 10- Levée de l'assemblée

DÉROGATIONS MINEURES : DU 1130 CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

26-07-11-A

Le maire demande si des personnes veulent se faire entendre sur cette dérogation mineure. Personne ne désire s'exprimer.

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande de dérogation mineure à l'égard de l'immeuble situé sur le lot 128-P du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel dont l'adresse est le 1130, chemin du Chenal-du-Moine;

considérant que l'objet de la demande est pour le bâtiment principal, la réduction de la marge avant à 2,13 mètres alors que le règlement de zonage no 436-2009 exige à la grille des spécifications de la zone A-218, 6 mètres;

considérant que la demande vise également pour la galerie du bâtiment principal, la réduction de la marge latérale à 1,82 mètres alors que le règlement de zonage no 436-2009, article 94 paragraphe 9 a) exige 4 mètres;

considérant que le comité consultatif d'urbanisme a étudié cette demande et a recommandé par sa résolution no 05-07-11 d'autoriser la demande de dérogation mineure dans sa totalité;
considérant que le maire a demandé aux personnes intéressées si elles ont des questions et/ou des commentaires à l'égard de cette demande;
considérant qu'il n'y a ni question, ni commentaire;
il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la dérogation mineure concernant la réduction de la marge avant à 2,13 mètres et la réduction de la marge latérale à 1,82 mètres.

DÉROGATIONS MINEURES :
AU 20 RUE PAUL

26-07-11-B

Le maire demande si des personnes veulent se faire entendre sur cette dérogation mineure. La propriétaire voisine exprime les raisons de son désaccord. Les demandeurs expliquent les raisons de leur demande.

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande de dérogation mineure à l'égard de l'immeuble situé sur le lot 175-16 du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel dont l'adresse civique est le 20 rue Paul;
considérant que l'objet de la demande est pour le futur abri d'auto attaché au bâtiment principal, la réduction de la marge latérale du futur abri d'auto à 1,2 mètres alors que le règlement no 436-2009 exige à la grille des spécifications de la zone H-202, 2 mètres;
considérant que le comité consultatif d'urbanisme a étudié cette demande et a recommandé par sa résolution no 04-07-11 de refuser la demande de dérogation mineure;
considérant que le maire a demandé aux personnes intéressées si elles ont des questions et/ou des commentaires à l'égard de cette demande;
considérant l'argumentaire négatif du propriétaire voisin du 20 rue Paul;
considérant l'argumentaire des demandeurs;
par ces motifs, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la demande de dérogation mineure de diminuer de 2 mètres à 1,2 mètres la distance minimale entre le bâtiment principal et la marge latérale pour construire un abri d'auto attaché au bâtiment principal;
et d'informer le propriétaire du 20 rue Paul que la construction d'un abri d'auto ayant une marge latérale de 1,4 mètres après les poteaux de soutien de l'abri et dont le mur du côté latéral demeure entièrement ouvert respecterait la réglementation municipale actuellement en vigueur.

DOSSIER ACQUISITION DE LA GRANGE DU SURVENANT

27-07-11

Considérant qu'il y a lieu de prolonger la durée de validité de la promesse de vente de l'immeuble situé au 1665 chemin du Chenal-du-Moine; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire Pierre Lacombe et le directeur général Maxime Dauplaise à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, l'entente modifiant l'article 7 de la promesse de vente prolongeant le délai au 18 septembre 2011.

MAIRE SUPPLÉANT

28-07-11

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer la conseillère Annie Champagne à titre de maire suppléant pour les trois prochains mois, soit jusqu'à la fin du mois de septembre 2011.

PAVAGE DU CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

29-07-11

Considérant que la municipalité procède à la réfection du pavage sur le chemin du Chenal-du-Moine dans le cadre du programme PRECO; considérant que la municipalité avait prévu au budget 2011 une somme de 100 000\$ pour la réfection de pavage; considérant que le conseil municipal désire prolonger la réfection du pavage sur le chemin du Chenal-du-Moine jusqu'à la rue Salvail; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la directive de changement no 1 afin d'effectuer les travaux de pavage jusqu'à la rue Salvail et que les sommes nécessaires soient prises à même les postes budgétaires suivants : 03-61000-000 et 02-32000-521.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 458-2011 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NO 437-2009 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX NORMES DE LOTISSEMENT POUR LES LOTS À PROXIMITÉ DES LACS ET DES COURS D'EAU

30-07-11

Considérant que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* autorise la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel à apporter des modifications à son règlement de lotissement no 437-2009; considérant que l'article 28 relatif aux normes de lotissement à proximité des lacs et des cours d'eau doit être ajusté; considérant que le conseil souhaite modifier son règlement de lotissement et préciser les normes de lotissement pour les lots situés dans la bande de 100 mètres en bordure d'un cours d'eau ou de 300 mètres en bordure d'un lac; considérant que pour ce faire, le règlement de lotissement no 437-2009 doit être modifié; considérant qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné avec dispense de lecture lors de la séance ordinaire du 2 mai 2011 par le conseiller Guy Lambert; considérant l'adoption du premier projet de règlement no 458-2011 lors de la séance ordinaire du 6 juin 2011; considérant qu'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 5 juillet 2011 à 18h00; considérant qu'un second projet de règlement a été dûment adopté lors de la séance ordinaire du 5 juillet 2011; considérant qu'aucune demande d'approbation référendaire valide n'a été déposée; en conséquence, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no 458-2011 modifiant le règlement de lotissement no 437-2009 afin de modifier les dispositions relatives aux normes de lotissement pour les lots à proximité des lacs et des cours d'eau. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

DOSSIER CPTAQ NO 370864

31-07-11

Considérant que la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a transmis à la municipalité le compte-rendu de la demande no 370864 ainsi que l'orientation préliminaire; considérant que la municipalité peut dans les trente jours demander une rencontre avec la Commission; considérant que lors de cette

rencontre, la municipalité pourra apporter des précisions aux projets; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la Commission une rencontre concernant le dossier no 370864. Il est également résolu de se faire accompagner par des représentants de la firme Plania ainsi que par une firme d'avocats spécialisés.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

32-07-11

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 19h50 sur la proposition de Gilles Vigneault, appuyée par Myriam Cournoyer et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 29 août 2011 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Steve Pinard

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Sept personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-08-11

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec un ajout à l'item *Autres Affaires* : a) terrassement.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-08-11

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2011 tel que présenté.

03-08-11

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 juillet 2011 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

04-08-11

-OBV Yamaska : demande d'appui augmentation du financement des OBV.

Considérant la première orientation de la *Politique nationale de l'eau*, adoptée en 2002, qui propose de « Réformer la gouvernance de l'eau » et les engagements qui y sont rattachés, « Mettre en place la gestion par bassin versant », « Instaurer des instruments économiques pour la gouvernance, redevances de prélèvements et de rejets »;

Considérant l'adoption en 2009 de la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection* qui confirme le statut juridique de l'eau, reconnaît la gestion intégrée et concertée de l'eau par bassins hydrographiques et reconnaît la « constitution d'un organisme (pour chacune des unités hydrographiques que le ministre indique) ayant pour mission d'élaborer et de mettre à jour un Plan directeur de l'eau et d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre, en s'assurant d'une représentation équilibrée des utilisateurs »;

Considérant la publication, dans les régions concernées, des avis légaux de reconnaissance de tous les organismes de bassins versants conformément à la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection*;

Considérant le nombre très important d'acteurs de l'eau qui doivent se concerter dans chacune des zones hydrographiques;

Considérant les ressources humaines importantes qui sont nécessaires pour accomplir la totalité de la mission, soit élaborer, mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et en suivre la mise en œuvre, tout cela annuellement pour l'ensemble d'une zone hydrographique conformément à la convention qui lie le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

Considérant l'expertise des organismes de bassins versants qui œuvrent à la gestion intégrée des ressources en eau depuis l'adoption de la *Politique nationale de l'eau*;

Considérant les ressources financières accordées aux organismes de bassins versants (OBV) depuis 2002, soit 65 000\$ entre 2002 et 2009 et une moyenne de 125 000\$ depuis 2009, qui ne représentent que 1,63% du 1,04 milliard alloué de 2003 à 2008 par le gouvernement pour la gestion de l'eau par bassin versant;

Considérant l'absence de programmes de financement pour la promotion, la mise en œuvre et le suivi des actions découlant des Plans directeurs de l'eau des organismes de bassins versants;

il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de soutenir l'ensemble de organismes de bassins versants du Québec et le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec dans leurs demandes concernant :

- l'obtention d'un financement statutaire de 350 000\$ par OBV dans le cadre d'une convention sur 5 ans dont le montant est indexé annuellement;
- par principe d'équité, la mise sur pied d'un portefeuille d'un montant de 4M\$ disponible aux OBV présentant des caractéristiques territoriales particulières et qui respectent les critères d'attribution qui seront déterminés préalablement en collaboration avec le MDDEP;
- la mise sur pied de nouveaux programmes de financement permettant aux acteurs (MRC, municipalités, usagers économiques et groupes associatifs) d'être des partenaires pour la mise en œuvre des actions des Plans directeurs de l'eau.

05-08-11

-Légion Royale Canadienne: cérémonie du Jour du Souvenir.

Considérant la demande de participation encore cette année à la cérémonie du Jour du Souvenir qui se tiendra dimanche le 6 novembre prochain au pied du cénotaphe; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de participer en déposant une gerbe de fleurs au nom de la municipalité et en défrayant le coût de la réception qui aura lieu après la cérémonie au montant de 500\$.

06-08-11

-Club VTT Vagabond : autorisation parade annuelle et droit de passage rues Curé-Vanasse et Avelin-Péloquin.

Considérant la demande d'autorisation pour circuler dans les rues de la municipalité, dimanche le 4 décembre 2011 à compter de 13h30; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le Club VTT Vagabond Bas-Richelieu à tenir leur parade annuelle et de transmettre notre accord au capitaine André Bouchard selon la Politique d'intervention de la Sûreté du Québec lors d'événements populaires sur le réseau routier.

07-08-11

Considérant la demande d'un droit de passage sur les rues Curé-Vanasse et Avelin-Péloquin; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder au Club VTT Vagabond Bas-Richelieu un droit de passage pour un an seulement, soit pour la saison 2011-2012, aux conditions mentionnées dans la résolution no 20-02-06, et qui sont:

- les motoneiges et VTT devront partager le même chemin;
- la vitesse maximale sera de 10 km/h
- les heures d'utilisation seront de 6h00 à 24h00, et devront être affichées de part et d'autre de la rue Avelin-Péloquin ainsi que des deux côtés de la rive du Saint-Laurent à la traverse Sorel-Tracy/Saint-Ignace-de-Loyola;
- des panneaux indiquant la présence d'un droit de passage très fragile devront être installés.

08-08-11

-Service correctionnel Canada; proclamation « Semaine de la justice réparatrice »

Attendu que, face au crime et au conflit, la justice réparatrice offre une philosophie et une approche qui voient en ces questions principalement un tort causé à des personnes et à des relations; attendu que, les approches de la justice réparatrice s'efforcent de soutenir et d'encourager la participation volontaire des personnes touchées par un crime ou un conflit (victimes, délinquants, communauté) et la communication entre elles en vue de favoriser la responsabilisation, la réparation et un cheminement qui mènera à la compréhension, à des sentiments de satisfaction, à la guérison et à l'apaisement;

attendu que, le thème de la Semaine de la justice réparatrice, pour cette année, « *Nouveau regard sur la justice* », donne l'occasion d'en savoir davantage et d'éduquer sur la justice réparatrice ainsi que de la célébrer avec d'autres communautés partout au pays pendant la semaine;

par conséquent, il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer par la présente, la semaine du 13 au 20 novembre 2011, « *Semaine de la justice réparatrice* » à Sainte-Anne-de-Sorel.

09-08-11

-MRC de Pierre-De Saurel: nomination représentant des citoyens sur le Comité consultatif agricole.

Considérant que la MRC de Pierre-De Saurel doit procéder à la nomination d'un représentant(e) des citoyens au poste numéro 6 du Comité consultatif agricole (CCA); il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser la MRC de Pierre-De Saurel que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel n'a pas de candidature à soumettre.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

10-08-11

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

11-08-11

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 29 août 2011; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 5 juillet et le 29 août 2011 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

12-08-11

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la séance tenue le 18 juillet 2011 tel que présenté.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU M.T.Q. POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER SUR LE CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

13-08-11

Considérant que la municipalité suite à la construction du réseau d'aqueduc a procédé à l'amélioration du chemin du Chenal-du-Moine sur une distance de 2 kilomètres en effectuant la réfection complète de l'égouttement pluvial et la pose d'enrobé bitumineux; considérant que les coûts associés au pavage et au remplacement des ponceaux s'élèvent à 562 685\$; considérant que cette route est empruntée par des milliers de touristes à chaque année; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander une aide financière au Ministère des Transports du Québec

MANDAT AU VÉRIFICATEUR CONCERNANT LE PROGRAMME DE SUBVENTION PRECO

14-08-11

Considérant qu'il y a lieu de mandater une firme de vérification pour faire vérifier le *Formulaire de présentation d'une demande d'aide financière ajusté en fonction de la réalisation des travaux admissibles* ainsi que certains points du *Formulaire de déclaration finale de réalisation des travaux admissibles* du programme de subvention PRECO; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour effectuer le rapport de vérification des deux projets et ainsi se conformer aux protocoles d'entente conclus avec le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

AUTRES AFFAIRES TERRASSEMENT

Le maire informe l'assistance sur l'état de la situation suite aux travaux d'aqueduc du chemin du Chenal-du-Moine.

Le maire félicite les conseillers Myriam Cournoyer et Guy Lambert, ainsi que tous les membres du comité de la Politique familiale pour le bon succès de la fête familiale qui s'est tenue samedi le 27 août dernier.

Le conseiller Guy Lambert remercie les bénévoles qui ont participé au nettoyage de la berge du quai fédéral.

QUESTIONS DU PUBLIC

-Laurent Latraverse : date du début des travaux au village et informations sur le contenu de la lettre de la municipalité de Saint-David.

-Yves Mandeville : règlement sur les silencieux des embarcations.

-Roger Soulières : règlement d'emprunt sur l'acquisition des Croisières du Richelieu : intention de la municipalité concernant la tenue d'un registre.

-Jacques Joyal : arbres dangereux sur le terrain des Croisières du Richelieu.

15-08-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h05.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

**LISTE DES DÉPENSES
PRÉSENTÉES À LA SÉANCE DU 29 AOÛT 2011**

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT	AUT
7 Bell Mobilité	Travaux publics et directeur	175.34	Règl
8 Bell Canada	Télémetrie stations pompage Mairie et loisirs	1011.84 880.55	Règl
9 Hydro-Québec	Eclairage public Stations de pompage Mairie Garages Jeux d'eau Chalet des loisirs Terrain des loisirs Eclairage public	1353.08 3241.45 751.95 580.66 601.91 275.83 104.25 1359.69	Règl
10 R.I.A.R.Y.	Quote-part mensuelle (août)	10032.11	Résc
11 Ville de Sorel-Tracy	Incendies (août)	20766.00	Règl
12EBI Environnement	Service de conteneurs (juin-juillet) Voyages déchets	687.00 1580.41	Règl
13Global électro-mécanique inc.	Rép. SP-1 coin Ménard	27658.42	Résc
17 MRC de Pierre-De Saurel	Matières résiduelles (août) Mise à jour au rôle Collecte appareils réfrigération Service d'un inspecteur municipal Renouvellement licence anti-virus Service technique en informatique	16981.25 1909.99 248.75 1552.94 113.46 253.83	Règl
21 Xerox	Frais de copies	176.54	Règl
23 Sébastien Poirier	Abattage d'un arbre	600.00	Dir. g
25 Sintra Inc.	Asphalte chaude	193.98	Dir. g
26 Patrick Morin inc.	Parc des jeux d'eau Filets loisirs et autres Pancarte secrétariat Pièces voirie Ent. mairie et toilette extérieure Ent. des quais Rép. bandes de patinoires	957.89 404.60 123.53 372.58 462.03 342.22 420.22	Résc Dir. g Dir. g Dir. g Dir. g Dir. g Dir. g
28 Les 2 Rives	Cahier spécial Sainte-Anne-de-Sorel	667.60	Résc
30 Fournitures de Bureau Denis	Papeterie	305.85	Dir. g
32 Wolseley Canada	Pièces réparation aqueduc	141.27	Dir. g
35 Carquest	Produits véhicules et outil	56.60	Dir. g
36 Fonds des registres	Mutations (juillet)	24.00	Règl
38 Location Sorel Inc.	Loc. échelle, remorque ciment et tarière	240.15	Dir. g
43 S.Q.A.E.	Remboursement financement	509.24	Règl
44 Cegep de Sorel-Tracy	Subvention activités sportives	480.00	Règl
47 F.Q.M.	Frais de livraison Dicom	63.52	Règl
49 Diane Leduc & petite caisse	Breuvages, aliments Frais de postes	173.57 30.34	Dir. g
50 Soc. canadienne des Postes	Avis fête des Saint-Annois Revue Temps libre	139.44 144.09	Règl
67 Gendron & Lamoureux	Diesel	1133.16	Règl
69 Precise Parklink	Frais de communication horodateur (juin) Frais de communication horodateur (août)	148.10 148.10	Règl Règl
88 Ge Canada Equipment Finance	Location système téléphonique (août) Location système téléphonique (sept.)	91.39 91.39	Règl Règl
74 Pétrolière Impériale Esso	Automobile Hyundai Camion Ford Camion Toyota Equipements-tondeuses	298.80 372.28 207.09 53.69	Règl
94 Excavation M.D.Y. inc.	Raccordements égout sanitaire Aménagement parc des jeux d'eau Réparation conduite d'aqueduc Travaux de voirie (menholes, poteaux)	1691.22 4645.30 839.63 2013.05	Dir. g

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue mardi le 6 septembre 2011 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absences motivées : Steve Pinard
Gilles Vigneault

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Onze personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-09-11

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec le retrait de l'item 9) Dossier de l'acquisition de la Grange du Survenant.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-09-11

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 août 2011 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

03-09-11

-M. Mario Daneau et Mme Renée Legault: demande de révision d'une dérogation mineure au 20 rue Paul.

Considérant la demande de révision d'une dérogation mineure qui a été refusée par le conseil lors de la séance de juillet 2011; considérant que cette dérogation mineure fut l'objet d'une analyse par le comité consultatif d'urbanisme et par le conseil municipal; considérant que le conseil juge que le projet peut être réalisé avec de légères modifications sans l'obtention d'une dérogation mineure; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande.

04-09-11

-Ville de Saint-Raymond: invitation journée de formation « revitalisation des centres-villes ».

Considérant l'invitation de la ville de Saint-Raymond à la prochaine séance de formation offerte par l'Association québécoise d'urbanisme; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'offrir la possibilité aux membres du comité consultatif d'urbanisme et à l'inspectrice en bâtiments d'y participer et de défrayer les frais inhérents.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

05-09-11

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

06-09-11

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 6 septembre 2011; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 29 août et le 6 septembre 2011 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Aucune séance .

DÉPÔT DES ÉTATS TRIMESTRIELS DES REVENUS ET DÉPENSES

07-09-11

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses de la municipalité datés du 31 août 2011.

DOSSIER RÉGIONAL DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

08-09-11

Considérant que le conseil de la MRC de Pierre-De Saurel a adopté à la double majorité la résolution no 2010-06-169, demandant le déclenchement immédiat d'un processus d'appel d'offres public pour la gestion des matières résiduelles de la MRC dans le but d'obtenir des soumissions pour diverses technologies et/ou procédés de valorisation conformes aux normes actuelles du gouvernement du Québec;

considérant que la résolution no 2010-06-169 demande également d'apporter des modifications au Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) afin que la MRC puisse atteindre les objectifs gouvernementaux sans se limiter à un seul procédé de traitement et que les matières résiduelles soient valorisées sur le territoire de la MRC ou sur tout autre territoire;

considérant l'impact médiatique que le dossier des matières résiduelles a pris au sein de la MRC de Pierre-De Saurel;

considérant l'importance du dossier pour les générations futures en tenant compte de la capacité de payer de nos citoyens;

considérant qu'avant d'adjuger des contrats municipaux, toute MRC ou municipalité locale doit d'assurer d'atteindre deux objectifs soit d'accroître la concurrence et agir dans l'intérêt de la collectivité, que ce soit par une plus grande accessibilité aux contrats, une transparence dans les processus d'attribution et en agissant avec équité et intégrité dans le traitement des dossiers;

considérant que la loi a reconnu depuis longtemps et à divers paliers de gouvernement que le recours à des soumissions publiques demeurerait le meilleur moyen de protéger l'intérêt de la collectivité en éliminant d'une part tout danger d'entrave, de restriction et de favoritisme, et faisant jouer d'autre part les forces économiques de l'offre et de la demande, le jeu de la libre concurrence et la liberté de commerce;

considérant que la Loi sur les cités et villes n'autorise nulle part que l'on pose des barrières, des restrictions ou des contraintes dans les demandes de soumissions;

considérant l'adoption par la MRC de Pierre-De Saurel et par toutes les municipalités locales d'une Politique de gestion contractuelle;

il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de :

- transmettre à la MRC de Pierre-De Saurel et aux municipalités locales une résolution d'appui à la décision prise en juin 2010 (no 2010-06-169) à la double majorité des membres dans le dossier de la gestion des matières résiduelles dans laquelle il était résolu de déclencher immédiatement un processus d'appel d'offres public pour la gestion des matières résiduelles dans le but ultime de valoriser les déchets plutôt que de les enfouir;
- demander à la MRC de Pierre-De Saurel d'accélérer le processus de mise à jour du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et de mettre en place le plus tôt possible un échéancier qui fera en sorte qu'au 1^{er} septembre 2014, toutes les matières résiduelles de la MRC de Pierre-De Saurel seront valorisées sur le territoire, ou sur tout autre territoire, conformément à la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 2010-2015 et ce, en favorisant le jeu de la libre concurrence et la liberté de commerce.

DOSSIER DE L'ACQUISITION DE LA GRANGE DU SURVENANT

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure.

ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES

09-09-11

Considérant que le serveur informatique de la municipalité âgé d'une dizaine d'années ne peut plus supporter les nouvelles mises à jour des logiciels municipaux; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a participé à un projet pilote pour la centralisation des infrastructures informatiques à la MRC de Pierre-De Saurel; considérant que l'expérience de ce projet pilote a permis de constater les forces et les faiblesses d'un tel système; considérant que le remplacement des équipements informatiques locaux à la fine pointe de la technologie est devenu prioritaire; considérant que des soumissions ont été demandées auprès de trois soumissionnaires; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'acquisition d'équipements informatiques auprès de la compagnie MicroAge selon la soumission no 297902 au coût de 15 377,08\$ plus taxes. Il est également résolu de prendre un montant de 10 000\$ au budget d'opérations de cette année et la différence du montant nécessaire au surplus accumulé.

SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF LOCAL

10-09-11

Considérant que depuis plusieurs années des citoyens de la municipalité réclame un service de transport collectif afin de pouvoir se rendre au centre-ville de Sorel-Tracy, à l'hôpital Hôtel-Dieu et au centre d'achats des Promenades de Sorel; considérant que le conseil désire expérimenter un service de transport collectif local afin de desservir la population; considérant qu'il y a lieu de réaliser un projet pilote d'une durée de 30 jours avec la centrale Taxi Coopératif Associés; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la réalisation d'un projet pilote de transport collectif d'une durée de 30 jours qui sera offert du lundi au vendredi, incluant un départ à 9h00 et un retour à 12h00. La tarification sera de 5\$ par voyage et les détails du projet seront publiés via une publication circulaire. Il est également résolu d'accorder un budget maximal de 2 000\$ qui sera pris à même le surplus accumulé.

DEMANDE DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉrimAIRE DE LA MRC DE PIERRE-DE-SAUREL

11-09-11

Considérant que l'article 4.2 du Règlement de contrôle intérimaire de la MRC de Pierre-De Saurel ne permet pas la garde d'animaux dans les secteurs de villégiature; considérant que certaines zones de la municipalité telles que cartographiées au R.C.I. sont situées en zone de villégiature; considérant que des résidents de ces zones possèdent depuis plusieurs années des petits animaux de basse-cour; considérant qu'il existe actuellement un litige concernant la présence d'animaux entre deux propriétaires; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la MRC de Pierre-De Saurel de suspendre les procédures dans le dossier actuellement en litige afin de permettre au conseil municipal d'analyser la pertinence de demander à la MRC une modification au Règlement de contrôle intérimaire.

FORMATION SUR LA PPRLPI

12-09-11

Considérant l'offre de formation sur la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables offerte par la Fédération québécoise des municipalités; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Annie Champagne et résolu d'autoriser l'inscription de l'inspectrice en bâtiments et en environnement et de défrayer tous les frais inhérents.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 459-2011 CONSTITUANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Annie Champagne afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil un règlement no 459-2011 constituant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 460-2011 CONSTITUANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Denis Cournoyer afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil un règlement no 460-2011 constituant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Benoît Lavallée : avenir de la patinoire.
- Jacques Salvas : le regard d'égout pluvial de la traverse du ponceau est obstrué face à chez-lui , et mauvaise qualité du nouveau pavage.
- Marcel Bibeau : traverse des motoneiges, pancartes de dos d'âne sur la rue Paul.

A 20h35, le conseiller municipal Guy Lambert se retire des délibérations pour une période de deux minutes.

Le conseiller Guy Lambert s'exprime sur le dossier des dos d'âne.
Le conseiller Denis Cournoyer s'exprime sur le dossier des dos d'âne.

- Réjean Parent : qualité de la pelouse.
- Laurent Latraverse : date d'échéance de la promesse de vente.
- Daniel Beaulieu : explique la prochaine campagne de financement de l'église dont l'objectif est de 100 000\$, église qui est encore bien vivante à Sainte-Anne-de-Sorel.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

13-09-11

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h00.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue vendredi le 9 septembre 2011 à 7h00 a.m. à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivées : Denis Cournoyer
Gilles Vigneault

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance spéciale a été convoquée par le secrétaire-trésorier, à la demande du maire, et l'avis de convocation a été envoyé à tous les membres du conseil en date du 7 septembre 2011.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

14-09-11

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Dossier acquisition de la Grange du Survenant
- 4- Questions du public
- 5- Levée de l'assemblée

DOSSIER ACQUISITION DE LA GRANGE DU SURVENANT

15-09-11

Considérant l'adoption du règlement no 456-2011 décrétant une dépense de 799 754\$ et un emprunt de 25 ans pour procéder à l'acquisition d'un immeuble formé de parties des lots 105, 106 et 107 du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel et portant l'adresse civique 1665 chemin du Chenal-du-Moine;

considérant qu'un des bâtiments de l'immeuble visé par l'acquisition servait à l'époque de restaurant et de bar;

il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajouter dans le préambule du règlement no 456-2011 pour en faire partie intégrante les attendus suivants : «

- attendu qu'un des bâtiments de l'immeuble visé par l'acquisition servait à l'époque de restaurant et de bar;
- attendu que la municipalité n'entend pas exploiter un restaurant/bar ou accorder l'exploitation d'un restaurant/bar à un tiers. »

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

16-09-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 7h50 sur la proposition de Steve Pinard, appuyée par Myriam Cournoyer et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue jeudi le 22 septembre 2011 à 21h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Steve Pinard, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absences motivées : Guy Lambert
Gilles Vigneault

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance spéciale a été convoquée par le secrétaire-trésorier, à la demande du maire, et l'avis de convocation a été envoyé à tous les membres du conseil en date du 19 septembre 2011.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

17-09-11

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Dossier de la Grange du Survenant
- 4- Avis de motion règlement no 461-2011 modifiant le règlement de zonage no 436-2009 et la grille de spécifications de la zone H-102
- 5- Avis de motion règlement no 462-2011 modifiant le règlement de zonage no 436-2009 concernant les habitations intergénérationnelles
- 6- Questions du public
- 7- Levée de l'assemblée

DOSSIER DE LA GRANGE DU SURVENANT

18-09-11

Considérant l'adoption du règlement no 456-2011 décrétant une dépense de 799 754\$ et un emprunt de 25 ans pour procéder à l'acquisition d'un immeuble formé de parties des lots 105, 106 et 107 du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel et portant l'adresse civique 1665 chemin du Chenal-du-Moine; considérant que le ministre des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, a approuvé le règlement no 456-2011 le 9 septembre 2011; considérant que suite aux analyses environnementales, phases 1 et 2, une parcelle de terrain doit être nettoyée à cause de la présence d'un réservoir d'essence; considérant que le prix de vente a été abaissé à 640 000\$; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire Pierre Lacombe et le directeur général Maxime Dauplaise à signer l'acte de vente et tous autres documents relatifs à cette transaction au coût de 640 000\$. Il est également résolu de faire retirer le réservoir d'essence, la conduite et la distributrice et de faire les suivis environnementaux nécessaires pour ces travaux ainsi que pour la

réhabilitation des sols contaminés par la firme SCP Environnement au coût de 15 235\$ plus taxes. Les travaux de décontamination d'une quantité d'environ 400 tonnes métriques seront effectués en régie interne et les contaminants seront déposés chez Northex Environnement au coût de 42\$ la tonne métrique. Le budget total alloué pour cette opération sera pris à même le règlement d'emprunt no 456-2011 et ne doit pas dépasser 57 200\$ plus taxes.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 461-2011 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 436-2009 ET LA GRILLE DE SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE H-102

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Myriam Cournoyer afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement portant le numéro 461-2011 modifiant le règlement de zonage no 436-2009 et la grille de spécifications de la zone H-102.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 462-2011 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 436-2009 CONCERNANT LES HABITATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Annie Champagne afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement portant le numéro 462-2011 concernant les habitations intergénérationnelles.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

19-09-11

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 21h30 sur la proposition de Denis Cournoyer, appuyée par Steve Pinard et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue mardi le 11 octobre 2011 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Dix personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-10-11

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout de deux points à l'item *Autres affaires 16)* lettre de félicitations à madame Marilyn Chabot de la S.A.B.L. et renouvellement d'adhésion à la Table de concertation en environnement.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-10-11

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011 tel que présenté.

03-10-11

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 septembre 2011 tel que présenté.

04-10-11

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 septembre 2011 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

05-10-11

-Ferme Jean-Marie Paul & fils: avis de dommages.

Considérant la correspondance de messieurs Benoît et Clément Paul, propriétaires de la Ferme Jean-Marie Paul & fils, informant la municipalité que des dommages ont été causés sur leurs terres en conséquence du mauvais écoulement de l'eau du cours d'eau Première Rivière du Pot-au-Beurre et du cours d'eau du Marais, et exigeant la remise en état des lieux et la réparation du préjudice; considérant que la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., chapitre C-47.1, art. 103) confère aux municipalités régionales de comté la compétence à l'égard des cours d'eau à débit régulier ou intermittent; considérant que la MRC de Pierre-De Saurel exerce sa compétence sur les cours d'eau de son territoire; il est proposé par

Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accuser réception de l'avis et d'aviser les demandeurs que la gestion des cours d'eau relève de la juridiction de la MRC de Pierre-De Saurel et que la municipalité effectuera un suivi rigoureux dans ce dossier.

06-10-11

-Cégep de Sorel-Tracy: demande d'appui autorisation du programme de techniques policières.

Considérant que le Cégep de Sorel-Tracy a été choisi comme l'unique collège en Montérégie pouvant demander ce programme dans le plan d'aménagement de la formation professionnelle et technique; considérant l'avis favorable d'Emploi-Québec sur la pertinence que le Cégep de Sorel-Tracy offre ce programme; considérant l'appui du Syndicat des enseignants et des enseignantes du Cégep de Sorel-Tracy pour ce projet; considérant que le Cégep de Sorel-Tracy s'est engagé à payer la majeure partie des coûts d'implantation de ce programme; considérant l'inadéquation de l'offre de programmes collégiaux pour répondre aux besoins de main-d'œuvre en Montérégie; considérant que la Montérégie est la deuxième plus grande région populationnelle du Québec; considérant que la deuxième plus grande région de polices du Québec (région Richelieu/Saint-Laurent) se situe dans la région couverte par le Cégep de Sorel-Tracy; considérant que la région immédiate du Cégep de Sorel-Tracy, soit la CRÉ Montérégie Est, représente le plus grand bassin de demandes d'admission pour le programme de techniques policières au Québec; considérant l'appui du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes; considérant que le Cégep de Sorel-Tracy dispose des installations de base pour offrir ce programme; considérant que la ville de Sorel-Tracy abrite le quartier général de la Sûreté du Québec pour la région et que plusieurs policiers ont déjà manifesté leur intérêt pour participer à la formation; en conséquence, il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel appuie la demande d'autorisation du programme en techniques policières au Cégep de Sorel-Tracy.

07-10-11

-Cégep de Sorel-Tracy : demande d'appui pour le projet de construction d'un gymnase.

Considérant l'opportunité pour le Cégep de Sorel-Tracy de présenter un projet de construction d'un gymnase dans le cadre du Fonds pour le développement du sport et de l'activité du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS); considérant la volonté du Cégep de Sorel-Tracy de se doter d'une nouvelle installation sportive; considérant la volonté du Cégep de Sorel-Tracy de mieux répondre aux nouveaux besoins exprimés par la population et ses étudiants en termes d'activités sportives et récréatives; considérant l'entente actuelle entre le Cégep de Sorel-Tracy et les municipalités environnantes (programme cégep/municipalités); considérant les objectifs de la politique santé et bonne forme physique du Cégep de Sorel-Tracy; considérant le programme de promotion des saines habitudes de vie du MELS et de la Fondation Chagnon; considérant que la MRC agit, depuis quelques années, comme organisme fiduciaire auprès de la Fondation Chagnon pour permettre la réalisation du projet: « Pour le plaisir de bouger et de bien manger », projet qui s'adresse aux jeunes de 0 à 17 ans; considérant l'avènement de plusieurs pratiques sportives et récréatives en émergence; considérant le haut taux d'occupation des installations actuelles qui ne permet pas de répondre entièrement aux demandes; considérant que cette nouvelle installation permettra une plus grande accessibilité tant aux citoyens jeunes qu'aux aînés;

considérant que ce projet permettra une plus grande qualité de services à l'ensemble de la population; considérant que l'arrivée de l'équipe de hockey collégial *Les Rebelles* (ligue en émergence) a amputé une partie de la disponibilité des installations pour les municipalités; en conséquence, il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel appuie le projet de construction d'un gymnase au Cégep de Sorel-Tracy conditionnellement à l'obtention du programme de techniques policières.

08-10-11

-Groupe de géomatique Azimut inc. : offre de service de diffusion.

Considérant l'offre du Groupe de géomatique Azimut pour le service de diffusion de GOnet 2012; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission du Groupe de géomatique Azimut inc. pour l'ensemble des services de géomatique pour l'année 2012 au coût de 3 000\$ plus taxes.

09-10-11

-Solidarité rurale du Québec : demande d'adhésion.

Considérant l'offre d'adhésion de Solidarité rurale du Québec, organisation québécoise dévouée à la dynamisation et au développement du monde rural; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adhérer à l'organisme au montant annuel de 250\$.

10-10-11

-Tourisme Montérégie : demande d'adhésion 2012.

Considérant l'offre d'adhésion de Tourisme Montérégie qui a pour mission et mandat d'assurer le développement et la promotion de l'industrie touristique de la Montérégie; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

11-10-11

-Guignolée 2011 : demande d'autorisation.

Suite à la demande du responsable de la Guignolée; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les bénévoles à installer deux affiches à l'entrée de la municipalité et de permettre la sollicitation aux portes des résidences dimanche le 4 décembre prochain.

12-10-11

-Sécurité canine provinciale : offre de services 2012.

Considérant l'offre de services pour le contrôle animal 2012 de la Sécurité canine provinciale; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'entente aux nouvelles conditions 2012.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

13-10-11

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

14-10-11

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 11 octobre 2011; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 6 septembre et le 11 octobre

2011 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

15-10-11

Considérant la tenue d'une séance du comité consultatif d'urbanisme le 18 septembre dernier; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du procès-verbal du comité.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME : DÉROGATIONS
MINEURES

16-10-11

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande de dérogation mineure à l'égard du lot 175-p du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel dont l'adresse est le 90 rue Paul; considérant que l'objet de la demande est pour le bâtiment accessoire (garage), la réduction de la marge latérale à 1,27 mètres alors que le règlement de zonage no 436-2009, article 95, paragraphe 2, alinéa a), exige 1,4 mètres; considérant que le comité consultatif a étudié cette demande et a recommandé favorablement par sa résolution no 05-09-11 l'autorisation de la dérogation mineure; considérant que le maire a demandé aux personnes intéressées s'ils ont des questions et/ou des commentaires à l'égard de cette demande; considérant qu'il n'y a ni question, ni commentaire; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la réduction de la marge latérale du garage à 1,27 mètres alors que le règlement de zonage no 436-2009, article 95 paragraphe 2, alinéa a), exige 1,4 mètres.

16-10-11-A

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande de dérogation mineure à l'égard du lot 147-p du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel dont l'adresse est le 49 rue Bussières; considérant que l'objet de la demande est pour le bâtiment accessoire (remise), la réduction de la marge arrière à 1,08 mètres alors que le règlement de zonage no 436-2009, article 95, paragraphe 2, alinéa a), exige 1,4 mètres; considérant que le comité consultatif a étudié cette demande et a recommandé favorablement par sa résolution no 04-09-11 l'autorisation de la dérogation mineure; considérant que le maire a demandé aux personnes intéressées s'ils ont des questions et/ou des commentaires à l'égard de cette demande; considérant qu'il n'y a ni question, ni commentaire; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la réduction de la marge arrière de la remise à 1,08 mètres alors que le règlement de zonage no 436-2009, article 95 paragraphe 2, alinéa a), exige 1,4 mètres.

16-10-11-B

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande de dérogation mineure à l'égard du lot 161-5 du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel dont l'adresse est le 293 rue de la Rive; considérant que l'objet de la demande est pour le bâtiment principal, l'installation d'une fenêtre, côté latéral gauche, à partir du point où la distance entre le mur de l'addition et la ligne latérale de terrain atteint 2 mètres, alors que le règlement de zonage no 436-2009, grille de spécification de la zone H-109 exige que le point le plus rapproché du bâtiment soit à une distance de 2 mètres de la ligne latérale pour permettre un mur avec ouverture; considérant que le comité consultatif a étudié cette demande et a recommandé favorablement par sa résolution no 06-09-11 l'autorisation de la dérogation mineure; considérant que le maire a

demandé aux personnes intéressées s'ils ont des questions et/ou des commentaires à l'égard de cette demande; considérant qu'il n'y a ni question, ni commentaire; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder l'installation d'une fenêtre, côté latéral gauche, à partir du point où la distance entre le mur de l'addition et la ligne latérale de terrain atteint 2 mètres, alors que le règlement de zonage no 436-2009, grille de spécification de la zone H-109, exige que le point le plus rapproché du bâtiment soit à une distance de 2 mètres de la ligne latérale pour permettre un mur avec ouverture.

ACQUISITION D'UN VÉHICULE USAGÉ DE TRANSPORT DE MATÉRIAUX

17-10-11

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre la décision à plus tard après avoir fait une analyse complète des besoins.

AQUEDUC CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE : DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NO 7

18-10-11

Considérant le dépôt du septième décompte progressif préparé par notre ingénieur, monsieur François Pothier de la firme Les Services exp inc. (Teknika HBA) concernant les travaux exécutés en date du 31 juillet 2011; considérant sa recommandation de paiement; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement du décompte progressif no 7 des travaux d'aqueduc du chemin du Chenal-du-Moine au montant total de 440 723,05\$ à l'entrepreneur Danis Construction Inc., et de l'aviser que la retenue de 5% ne peut être remplacée par une caution.

REPLACEMENT CONDUITE DE REFOULEMENT ET PAVAGE DU CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE : DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NO 1

19-10-11

Considérant le dépôt du premier décompte progressif préparé par notre ingénieur, monsieur François Pothier de la firme Les Services exp inc. concernant les travaux exécutés en date du 27 septembre 2011; considérant sa recommandation de paiement; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement du décompte progressif no 1 des travaux de réfection d'une section du chemin du Chenal-du-Moine et le remplacement de la conduite de refoulement au montant de 550 177,42\$ à l'entrepreneur Sintra Inc., et de l'aviser que la retenue de 5% ne peut être remplacée par une caution.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 459-2011 CONSTITUANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL.

20-10-11

Considérant que toutes les municipalités doivent adopter un Code d'éthique et de déontologie pour les élus au plus tard le 2 décembre 2011; considérant que le conseil municipal a adopté en début 2011 une Politique relative à l'éthique pour les membres du conseil et les employés; considérant que la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale stipule que toute décision relative à l'adoption du Code d'éthique et de déontologie doit être prise par un règlement; considérant que toutes les formalités d'adoption du règlement prévues à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale

ont été respectées; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no 459-2011 constituant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel. Ce règlement remplace la Politique relative à l'éthique pour les membres du conseil et les employés de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel adopté le 24 février par la résolution no 27-02-11. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 460-2011 CONSTITUANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL.

21-10-11

Considérant que toutes les municipalités doivent adopter un Code d'éthique et de déontologie pour les employés au plus tard le 2 décembre 2012; considérant que le conseil municipal a adopté en début 2011 une Politique relative à l'éthique pour les membres du conseil et les employés; considérant que la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale stipule que toute décision relative à l'adoption du Code d'éthique et de déontologie doit être prise par un règlement; considérant que toutes les formalités d'adoption du règlement prévues à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ont été respectées; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no 460-2011 constituant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel. Ce règlement remplace la Politique relative à l'éthique pour les membres du conseil et les employés de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel adopté le 24 février par la résolution no 27-02-11. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

DEMANDE DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE DE LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL

22-10-11

Considérant que l'article 4.2 du Règlement de contrôle intérimaire de la MRC de Pierre-De Saurel ne permet pas la garde d'animaux dans les secteurs de villégiature; considérant que certaines zones de la municipalité telles que cartographiées au R.C.I. sont situées en zone de villégiature; considérant que des résidents de ces zones possèdent depuis plusieurs années des petits animaux de basse-cour; considérant qu'il existe actuellement un litige concernant la présence d'animaux entre deux propriétaires; considérant la résolution no 11-09-11 demandant à la MRC de Pierre-De Saurel la suspension des procédures le temps d'une analyse; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser la MRC de Pierre-De Saurel qu'après analyse, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel n'entend pas demander de modification au R.C.I. et demande à la MRC de prendre les actions nécessaires dans ce dossier.

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 461-2011 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 436-2009 ET LA GRILLE DE SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE H-102

23-10-11

Le directeur général/secrétaire-trésorier procède à la lecture du premier projet de règlement. Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le premier projet de règlement no 461-2011 modifiant le règlement de zonage no 436-2009 et la grille de spécifications de la zone H-102. Il est également résolu de tenir l'assemblée de consultation publique au lundi 7 novembre 2011 à 18h00. Ledit

projet de règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 462-2011
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 436-2009
CONCERNANT LES HABITATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

24-10-11

Le directeur général/secrétaire-trésorier procède à la lecture du premier projet de règlement. Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le premier projet de règlement no 462-2011 modifiant le règlement de zonage no 436-2009 concernant les habitations intergénérationnelles. Il est également résolu de tenir l'assemblée de consultation publique au lundi 7 novembre 2011 à 18h30. Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 463-2011 CONCERNANT LE
STATIONNEMENT SUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Steve Pinard afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil un règlement no 463-2011 concernant le stationnement sur les propriétés privées.

AUTRES AFFAIRES
LETTRE DE FÉLICITATIONS

25-10-11

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir une lettre de félicitations à madame Marilyn Chabot de la Société d'aménagement de la baie Lavallière pour l'obtention du Prix du mérite en interprétation – volet communautaire au congrès annuel de l'Association québécoise des interprètes du Patrimoine (AQIP).

AUTRES AFFAIRES
RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION TABLE DE CONCERTATION
EN ENVIRONNEMENT

26-10-11

Considérant qu'il y a lieu de renouveler notre adhésion; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion à la Table de concertation en environnement du Bas-Richelieu au montant annuel de 100\$ et d'y déléguer le conseiller Steve Pinard comme représentant de la municipalité.

QUESTIONS DU PUBLIC

-Marcel Bibeau : demande l'avis écrit du Ministère des Transports du Québec concernant le nouveau règlement sur les motoneiges en vigueur au 1^{er} janvier prochain; demande des informations sur le projet de modification de zonage de la zone H-102, les dépenses du congrès de la FQM, la dépense de la Sûreté du Québec vs le service rendu.

-Léo Dutil : remerciements pour la réparation des nids de poules sur l'Île d'Embaras.

-Laurent Latraverse : dossier de la Grange du Survenant et fermeture de la rampe de mise à l'eau.

-Georges Dutil : creusage dans la baie Lavallière.

27-10-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h05.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue lundi le 24 octobre 2011 à 18h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

28-10-11

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Acquisition d'un camion
- 4- Questions du public
- 5- Levée de l'assemblée

ACQUISITION D'UN CAMION

29-10-11

Considérant le rapport déposé au conseil par le directeur des travaux publics, monsieur Lucien Jobin, rapport daté du 18 octobre 2011 recommandant de procéder à l'achat d'un camion 6 roues à benne basculante pour le service des travaux publics; considérant la possibilité d'acheter un camion de second usage (usagé et inspecté); il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'un véhicule d'occasion Ford 1999 modèle F450, no de série 1FDXF46SXXEA90201, de Champagne & frère de Windsor au montant total de 16 800\$, tps incluse. Il est également résolu de prendre le montant de la dépense à même le poste budgétaire numéro 03-31000-724 « *activités d'investissement-véhicules* » prévu au budget 2011. Il est également résolu d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier, Maxime Dauplaise, à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, tous les documents relatifs à l'achat et à l'enregistrement du véhicule.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

30-10-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 18h25 sur la proposition de Gilles Vigneault, appuyée par Denis Cournoyer et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 7 novembre 2011 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Annie Champagne
Absent au début de l'assemblée : Steve Pinard

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Trente-six personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-11-11

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout d'un point à l'item *Autres affaires 21*) :

a) modification aux résolutions no 25-03-11, 15-06-11 et 09-09-11.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-11-11

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2011 tel que présenté.

03-11-11

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 octobre 2011 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

04-11-11

-Société historique Pierre-de Saurel : renouvellement de l'adhésion.

Considérant que notre adhésion est arrivée à échéance; considérant l'importance du rôle de la Société historique pour le maintien des archives régionales; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion 2011-2012 à la Société historique Pierre-de Saurel au montant de 200\$.

05-11-11

-Air Médic ambulance aérienne : demande d'un don corporatif municipal.

Considérant la demande de la compagnie Air Médic pour l'obtention d'un don pour le maintien et le développement d'un système d'hélicoptère ambulance; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande.

06-11-11

-Fédération canadienne des municipalités : renouvellement d'adhésion.

Considérant que notre adhésion se terminera le 31 mars prochain; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion à la Fédération canadienne des municipalités pour 2012-2013 au coût de 480,97\$.

07-11-11

-Comité ZIP du lac Saint-Pierre: demande d'appui au projet de stabilisation des berges de l'île de Grâce.

Considérant la demande d'appui financier au projet de stabilisation des berges de l'île de Grâce sur une longueur d'environ 510 mètres; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter la demande à l'étude du budget 2012.

08-11-11

-Monsieur Gérald Tremblay, président du Festival Country de Sainte-Anne-de-Sorel: utilisation du site du 1665 chemin du Chenal-du-Moine.

Considérant la demande de Monsieur Tremblay pour déménager la tenue de son festival country sur le terrain voisin de la Grange du Survenant les 7,8,9 et 10 juin 2012; considérant l'entente intervenue précédemment avec l'organisation du festival et signifiée à la résolution no 08-07-09; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la demande pour 2012.

09-11-11

-Monsieur Mario Daneau et Madame Renée Legault : remboursement des frais pour leur demande de dérogation mineure.

Considérant la demande de remboursement du montant de 1250\$ représentant les frais encourus pour leur demande de dérogation mineure qui a été refusée par le conseil il y a quelques mois; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault d'aviser les citoyens qu'aucun remboursement n'est effectué lors d'un refus d'une dérogation mineure.

Le conseiller Guy Lambert demande le vote. Sont pour la proposition: Myriam Cournoyer, Gilles Vigneault et Denis Cournoyer. Est contre la proposition: Guy Lambert. La proposition est adoptée à la majorité des conseillers présents.

10-11-11

-Madame Mélanie Paul-Hus et Monsieur Martin Gauthier: demande d'exonération des frais liés à une dérogation mineure pour leur propriété.

Considérant qu'une demande de dérogation est nécessaire dans le dossier du 40 rue Ringuette; considérant que le certificat de localisation est de la responsabilité de l'arpenteur-géomètre; considérant qu'il est de la responsabilité de l'arpenteur-géomètre de fournir des certificats complets et conformes; considérant que les demandeurs ne peuvent se soustraire du paiement des frais de 400\$ pour l'obtention d'une dérogation mineure; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser les demandeurs que les frais de présentation d'une demande de dérogation mineure devront être payés avant que le conseil municipal ne statue sur une demande officielle de dérogation mineure.

11-11-11

-Union des Producteurs agricoles du Bas-Richelieu : demande d'appui pour une demande d'autorisation de transférer l'entretien des cours d'eau de la MRC de Pierre-De Saurel au MAPAQ.

Considérant que l'Union des Producteurs Agricoles du Bas-Richelieu souhaite demander au gouvernement que la gestion des cours d'eau, actuellement sous la juridiction des municipalités régionales de comté, soit transférée au ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec; considérant que l'UPA demande l'appui des municipalités; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel appuie les démarches de l'Union des Producteurs Agricoles afin de demander au gouvernement du Québec que la gestion des cours d'eau soit transférée au M.A.P.A.Q..

12-11-11

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

13-11-11

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 7 novembre 2011; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 11 octobre et le 7 novembre 2011 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

A 20h28, le conseiller Steve Pinard prend son siège et participe aux délibérations du conseil.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Aucune séance en octobre.

14-11-11

DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES INDICATEURS DE GESTION

Le maire fait la lecture du rapport sur la situation financière de la municipalité pour l'année 2011 qui s'achève, démontrant un surplus budgétaire estimé de 51 348\$. Le directeur général fait lecture et explique le rapport sur les indicateurs de gestion de l'année 2010 déposés au ministère. Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance dudit rapport; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport du maire.

15-11-11

R.I.A.R.Y. : ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires 2012 de la R.I.A.R.Y. et d'autoriser le paiement de notre quote-part annuelle de 112 831\$.

O.M.H. SAINTE-ANNE-DE-SOREL : ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012.

16-11-11

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires 2012 de l'O.M.H. de Sainte-Anne-de-Sorel et d'autoriser le paiement de notre quote-part annuelle de 6 560\$.

TRAVAUX D'AQUEDUC CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE-PHASE 2 : DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 1

L'item est reporté à une autre séance car nous n'avons pas reçu le décompte progressif de notre ingénieur.

RÉPARATION STATION DE POMPAGE NO 1 (INTERSECTION RUES MÉNARD ET DE LA RIVE)

17-11-11

Considérant la résolution no 25-03-11 autorisant la réparation urgente de la station de pompage no 1 (coin Ménard et de la Rive) par Global électro-mécanique inc. au coût de 21 405,84\$ taxes incluses selon la soumission no 1549R; considérant que la soumission 1549R incluait un montant de 8 990\$ de temps d'ouvrage car les travaux décrits devaient se dérouler durant une seule journée de 6h à 24h; considérant que Global électro-mécanique inc. a facturé des travaux supplémentaires au coût de 31 078,74\$ taxes incluses; considérant que la facturation inclut un montant de 13 410\$ de temps d'ouvrage et que les travaux étaient terminés à 23h00 le jour même; considérant que la fourniture de pièces supplémentaires a été acceptée par une personne qui n'avait pas la compétence légale de confirmer une telle acceptation; considérant que Global électro-mécanique inc., contrairement à ce qui est stipulé dans la facture supplémentaire, n'a pas informé le directeur général, Maxime Dauplaise, de la situation; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser l'entrepreneur Global électro-mécanique inc. que la municipalité accepte uniquement le coût des pièces supplémentaires installées, à l'exception du temps supplémentaire et de l'allocation de diesel, car les travaux ont été réalisés à l'intérieur de la même journée; et par conséquent autorise le paiement final de 15 516,59\$ (taxes incluses).

CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX : TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE ENTRE DU QUAI ET SAINT-MICHEL

18-11-11

Considérant que la firme Exp inc. n'est pas disponible pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux au moment opportun; considérant qu'il y a lieu de mandater un laboratoire pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux-essais et l'inspection pour les travaux d'infrastructures du chemin du Chenal-du-Moine entre la rue Saint-Michel et du Quai; considérant l'offre de service du groupe Qualitas; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat pour le contrôle qualitatif des matériaux au groupe Qualitas inc. selon l'offre de service no 11-1055 du 3 novembre 2011. Il est également résolu d'annuler le contrat octroyé précédemment à Les services exp inc. lors de l'adoption de la résolution no 29-06-11.

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE PROGRAMME PCPC

19-11-11

Considérant la reconduction du programme conjoint de protection civile (PCPC) 2012-2013; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel désire déposer une demande d'aide financière pour l'acquisition d'un véhicule tout-terrain ainsi qu'une embarcation afin

d'offrir un service de base en sécurité civile principalement pour les résidents vulnérables aux inondations et aux insulaires; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le dépôt de la demande d'aide financière et d'accepter les conditions du programme PCPC et de s'engager à défrayer notre part du projet. Il est également résolu d'autoriser le directeur général, Maxime Dauplaise, à signer tous les documents relatifs au dossier.

MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS 377-2004 ET 433-2009

20-11-11

Attendu que le terme de remboursement décrété au règlement en titre est supérieur à la période de versement de la subvention, une résolution du conseil est requise pour le modifier; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'article 13 soit ajouté au règlement no 377-2004 :

« ARTICLE 13

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme du remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme au présent règlement. »

21-11-11

Attendu que le terme de remboursement décrété au règlement en titre est supérieur à la période de versement de la subvention, une résolution du conseil est requise pour le modifier; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'article 10 soit ajouté au règlement no 433-2009 :

« ARTICLE 10

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme du remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme au présent règlement. »

FINANCEMENT DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 377-2004, 433-2009 ET 456-2011

22-11-11

Attendu que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel désire se prévaloir des dispositions de l'article 1066 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1); il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents : que le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du *Code municipal du Québec* pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

Attendu que, conformément aux règlements d'emprunt numéros 377-2004, 456-2011 et 433-2009, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

attendu que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a demandé, à cet égard, par *résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal* », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 22 novembre 2011, au montant de 5 338 000\$;

attendu qu'à la suite de cette demande, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu les soumissions détaillées ci-dessous :

1-MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC.

255 000\$	1,70000%	2012
264 000\$	1,80000%	2013
273 000\$	2,10000%	2014
283 000\$	2,30000%	2015
4 263 000\$	2,65000%	2016
Prix : 98,44000		Coût réel : 2,95789%

2-VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

255 000\$	1,50000%	2012
264 000\$	1,75000%	2013
273 000\$	2,10000%	2014
283 000\$	2,40000%	2015
4 263 000\$	2,75000%	2016
Prix : 98,20500		Coût réel : 3,10542%

3-FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

255 000\$	1,50000%	2012
264 000\$	1,80000%	2013
273 000\$	2,00000%	2014
283 000\$	2,40000%	2015
4 263 000\$	3,00000%	2016
Prix : 98,80500		Coût réel : 3,18003%

attendu que l'offre provenant de Marchés Mondiaux CIBC Inc. s'est avérée la plus avantageuse;

il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

que l'émission d'obligations au montant de 5 338 000\$ de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel soit adjugée à Marchés Mondiaux CIBC Inc.;

que demande soit faite à ce dernier de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance;

que CDS agisse à titre d'agent d'inscription en compte, d'agent détenteur de l'obligation, d'agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, le conseil autorise CDS à agir à titre d'agent financier authentificateur, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

que CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destiné aux entreprises.

24-11-11

Attendu que conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, un montant total de 5 338 000\$:

<u>Règlement d'emprunt no</u>	<u>Pour un montant de \$</u>
377-2004	127 877\$
456-2011	799 754\$
433-2009	4 410 369\$

attendu que, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises.

il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

que les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 5 338 000\$;

que les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 22 novembre 2011;

que ces obligations soient immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS;

que CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

que pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante :

Caisse populaire Desjardins Pierre-De Saurel
385 boulevard Poliquin
C.P. 39
Sorel-Tracy (Québec) J3P 5N6;

que les intérêts soient payables semi-annuellement, le 22 mai et le 22 novembre de chaque année;

que les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7);

que les obligations soient signées par le maire et le secrétaire-trésorier. La municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

25-11-11

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents que, pour réaliser l'emprunt au montant total de 5 338 000\$, effectué en vertu des règlements numéros 377-2004, 456-2011 et 433-2009, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

cinq (5) ans (à compter du 22 novembre 2011); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 377-2004, 456-2011 et 433-2009, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

26-11-11

Attendu que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7), qui prévoit que le terme original d'un emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors de chaque émission de nouvelles obligations;

attendu que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel avait le 12 septembre 2011, un montant de 141 300\$ à renouveler, sur un emprunt original de 168 904\$, pour une période de 15 ans, en vertu du règlement d'emprunt numéro 377-2004;

attendu que ledit renouvellement n'a pas été effectué à la date prévue;

attendu qu'un montant de 13 423\$ a été payé comptant laissant ainsi un solde net à renouveler de 127 877\$;

attendu que l'émission d'obligations qui comprendra ledit renouvellement soit datée du 22 novembre 2011;

il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel emprunte 127 877\$ par obligations en renouvellement d'une émission d'obligations (ou de billets), pour un terme additionnel de 2 mois et 10 jours au terme original du règlement mentionné plus haut.

POLITIQUE FAMILIALE RÉGIONALE

27-11-11

Considérant que la MRC de Pierre-De Saurel a adopté une politique familiale régionale; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel fait partie intégrante de cette politique régionale; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le libellé de la politique familiale régionale de la MRC de Pierre-De Saurel.

NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT

28-11-11

Considérant qu'il y a lieu de nommer le maire suppléant pour les prochains six mois; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer le conseiller Gilles Vigneault à titre de maire suppléant de novembre 2011 à mai 2012. Monsieur Vigneault accepte.

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 461-2011 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 436-2009 ET LA GRILLE DE SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE H-102

Suite à la tenue de l'assemblée publique de consultation sur ce règlement et les interventions des citoyens, le conseil décide de reporter l'item.

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 462-2011 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 436-2009 CONCERNANT LES HABITATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

29-11-11

Le directeur général/secrétaire-trésorier procède à la lecture du second projet de règlement. Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le second projet de règlement no 462-2011 modifiant le règlement de zonage no 436-2009 concernant les habitations intergénérationnelles. Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 463-2011 CONCERNANT LE STATIONNEMENT SUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

30-11-11

Le directeur général/secrétaire-trésorier procède à la lecture du règlement no 463-2011. Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no 463-2011 concernant le stationnement sur les propriétés privées. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

AUTRES AFFAIRES

MODIFICATION AUX RÉSOLUTIONS NO 25-03-11, 15-06-11 ET 09-09-11

31-11-11

Considérant que des revenus additionnels se sont ajoutés aux prévisions budgétaires de l'année en cours et considérant qu'un surplus important est estimé; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier les résolutions numéros 25-03-11, 15-06-11 et 09-09-11 et de prendre ces montants à même les dépenses de fonctionnement du budget de l'année en cours.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Léo Dutil : égout sur l'île d'Embarras.
- Laurent Latraverse : raison du report du règlement no 461-2011.
- Martin Gauthier : dérogation mineure du 40 rue Ringuette.
- Jean-François Bibeau : pelouse au 1008 chemin du Chenal-du-Moine.
- Raymond Cardin : date de fin des travaux au village.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

32-11-11

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h30.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue lundi le 14 novembre 2011 à 18h30 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

33-11-11

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Assurances bâtiment de la Grange du Survenant
- 4- Avis de motion et adoption du premier projet de règlement no 464-2011 modifiant le règlement de zonage no 436-2009 de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel afin d'agrandir la zone C-101 à même la zone H-102 et la grille des spécifications de la zone C-101 afin d'autoriser les habitations multifamiliales de quatre étages.
- 5- Décorations de Noël
- 6- Avis de motion règlement no 465-2011 modifiant le règlement de zonage no 436-2009
- 7- S.A.B.L. camping
- 8- Questions du public
- 9- Levée de l'assemblée

ASSURANCES BÂTIMENT DE LA GRANGE DU SURVENANT

34-11-11

Considérant qu'il est nécessaire de faire évaluer le bâtiment de la Grange du Survenant récemment acquis afin de fournir à notre assureur une évaluation juste; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater monsieur Claude Gauthier, évaluateur agréé, à un coût approximatif situé entre 1 400\$ et 1 600\$, et d'assurer le bâtiment du 1665 chemin du Chenal-du-Moine avec l'option « valeur à neuf ».

AVIS DE MOTION ET ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 464-2011 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 436-2009 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL AFIN D'AGRANDIR LA ZONE C-101 À MÊME LA ZONE H-102 ET LA GRILLE DE SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE C-101 AFIN D'AUTORISER LES HABITATIONS MULTIFAMILIALES DE QUATRE ÉTAGES.

Le conseiller Guy Lambert donne avis de motion qu'il sera soumis, pour adoption lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement no 464-2011 modifiant le règlement de zonage no 436-2009 de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel afin d'agrandir la zone C-101 à même la zone H-102 et la grille des spécifications de la zone C-101 afin d'autoriser les habitations multifamiliales de quatre étages.

35-11-11

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le premier projet de règlement no 464-2011 modifiant le règlement de zonage no 436-2009 de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel afin d'agrandir la zone C-101 à même la zone H-102 et la grille des spécifications de la zone C-101 afin d'autoriser les habitations multifamiliales de quatre étages. Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes.

DÉCORATIONS DE NOËL

36-11-11

Considérant le projet d'illumination du sapin géant situé à l'église; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir l'option 1 de la soumission présentée par la firme Leblanc Canada au coût de 2515,14\$ avant taxes. Il est entendu que tous les équipements demeureront la propriété de la municipalité et que l'installation sera faite par la municipalité.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 465-2011 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 436-2009 AFIN DE MODIFIER LA CATÉGORIE D'USAGES À LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE C-127

Le conseiller Gilles Vigneault donne avis de motion qu'il sera soumis, pour adoption lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement no 465-2011 modifiant le règlement de zonage no 436-2009 afin de modifier la catégorie d'usages à la grille des spécifications de la zone C-127.

S.A.B.L. CAMPING

Le conseiller Steve Pinard apporte une précision concernant les sommes d'argent que la municipalité a octroyées en 2011 concernant le camping.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

37-11-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 20h00 sur la proposition de Denis Cournoyer, appuyée par Gilles Vigneault et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 12 décembre 2011 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Seize personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-12-11

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout de deux points à l'item *Autres affaires 20*) :

- a) félicitations Ferme Péloquin s.e.n.c.
- b) autorisation pour collecte de fonds sous forme de parade par l'école Sainte-Anne-les-Iles

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-12-11

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2011 tel que présenté.

03-12-11

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 novembre 2011 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

04-12-11

-Comité Zip du lac Saint-Pierre : demande d'appui au projet de stabilisation des berges à l'île de Grâce.

Considérant la demande d'appui financier au projet de stabilisation des berges de l'île de Grâce sur une longueur d'environ 510 mètres; considérant les efforts de restauration et de protection des berges effectués par cet organisme sur notre territoire; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de participer financièrement au projet en octroyant un montant de 500\$ au début de l'année 2012.

05-12-11

-Monsieur Bertrand Latraverse: demande d'appui de la municipalité pour l'obtention d'une dérogation au schéma d'aménagement de la MRC.

Suite à la correspondance de monsieur Bertrand Latraverse demandant un appui du conseil afin qu'il puisse obtenir une dérogation pour construire une résidence à son fils sur le lot 130-p, lot visé en partie par la zone inondable; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter la décision du conseil à une prochaine séance afin d'effectuer une analyse approfondie du dossier.

06-12-11

-Monsieur Daniel Beaulieu, président de la Fabrique Sainte-Anne-de-Sorel: demande d'aide financière annuelle.

Considérant que la fabrique de Sainte-Anne-de-Sorel est présentement en campagne de financement pour amasser des fonds pour des réparations importantes à l'église de notre municipalité; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser en 2011 un montant de 300\$, non récurrent.

07-12-11

-Monsieur Karl Malo, directeur de la Maison des jeunes de Sainte-Anne-de-Sorel: demande d'une rencontre avec le conseil.

Considérant la demande exprimée par le directeur de la Maison des Jeunes de rencontrer les membres du conseil pour discussion; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de fixer la rencontre au 12 janvier 2012 à 18h00.

08-12-11

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

09-12-11

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 12 décembre 2011; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 7 novembre et le 12 décembre 2011 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Aucune séance en novembre.

10-12-11

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES

Considérant que le contrat de nos assurances générales vient à échéance le 31 décembre prochain; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler nos assurances générales avec la Mutuelle des municipalités du Québec pour 2012 selon la proposition de Chapdelaine Assurances au montant de \$29 088\$.

11-12-11

CONTRAT DE LOCATION DU PHOTOCOPIEUR

Considérant que le bail de location de notre photocopieur vient à échéance en début 2012; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de conclure une nouvelle entente de cinq ans avec la compagnie Xerox pour la location d'un photocopieur.

R.A.E. RICHELIEU/SAINT-LAURENT : ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012

12-12-11

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires 2012 de la Régie d'assainissement des eaux Richelieu/Saint-Laurent établissant notre quote-part annuelle à 75 420\$.

DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

13-12-11

Considérant que la municipalité désire poursuivre le déneigement de ses trottoirs; considérant que la réfection des trottoirs sur la rue du Quai et le chemin du Chenal-du-Moine empêche le déneigement au moyen du tracteur habituel; considérant que l'acquisition d'une chenillette est nécessaire; considérant la possibilité d'acquérir ce type d'équipement usagé; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'acquisition d'une chenillette usagée au coût total de 6800\$ (incluant le transport au montant de 300\$) auprès de monsieur André Beaulieu de Lanoraie, et d'autoriser le directeur des travaux publics, monsieur Lucien Jobin, ou le directeur général, Maxime Dauplaise, à signer tous les documents nécessaires au transfert et l'immatriculation du véhicule. Il est également résolu que le montant soit puisé à même le surplus accumulé.

TRAVAUX D'AQUEDUC CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE-PHASE II : DÉCOMPTES PROGRESSIFS NO 1 ET 2

14-12-11

Considérant le dépôt de deux décomptes progressifs préparés par notre ingénieur, monsieur François Pothier de la firme Les Services exp inc. concernant les travaux exécutés en date du 31 octobre et du 5 décembre 2011; considérant sa recommandation de paiement; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement des décomptes progressifs no 1 et no 2 des travaux d'aqueduc du chemin du Chenal-du-Moine, phase II du secteur du village, au montant respectif de 555 459,19\$ et de 262 988,06\$ à l'entrepreneur Sintra Inc..

RAPPORT ANNUEL DE L'AN 2 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

15-12-11

Considérant que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel est entré en vigueur le 18 avril 2009; considérant que l'article 35 de la *Loi sur la Sécurité incendie* prescrit que chaque municipalité doit adopter un rapport d'activités annuel; considérant que le rapport d'activités de la MRC de Pierre-De Saurel intègre le bilan des réalisations de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel en lien avec le plan de mise en œuvre local adopté et intégré au schéma; en conséquence, il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport d'activités du plan de mise en œuvre de l'an 2, tel que déposé, soit adopté et transmis au ministère de la Sécurité publique par la MRC de Pierre-De Saurel.

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR 2012

16-12-11

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune; en conséquence, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu

à l'unanimité des conseillers présents que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2012, qui débuteront à 20h00 le :

mardi le 17 janvier	mardi le 7 février
mardi le 6 mars	mardi le 3 avril
mardi le 1 ^{er} mai	mardi le 5 juin
mardi le 3 juillet	mardi le 28 août
mardi le 4 septembre	mardi le 2 octobre
mardi le 6 novembre	mardi le 4 décembre

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le directeur général mentionne qu'il a reçu toutes les déclarations d'intérêts pécuniaires des élus.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2012-2014

17-12-11

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de tenir la séance extraordinaire pour l'adoption des prévisions budgétaires 2012 et du plan triennal 2012-2014, le jeudi le 15 décembre 2011 à 19h00.

RETRAIT DU RÈGLEMENT NO 461-2011 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 436-2009 ET LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE H-102

18-12-11

Considérant l'adoption du premier projet de règlement no 461-2011 modifiant le règlement de zonage no 436-2009 de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel et la grille des spécifications de la zone H-102 afin d'autoriser les habitations multifamiliales de quatre étages; considérant que lors de l'assemblée publique de consultation les personnes présentes ont soulevé plusieurs inquiétudes pertinentes; considérant que le conseil désire abandonner le projet de règlement no 461-2011; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'abandonner la procédure d'adoption du règlement no 461-2011.

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 464-2011 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 436-2009 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE C-101 À MÊME LA ZONE H-102, ET LA GRILLE DE SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE C-101 AFIN D'AUTORISER LES HABITATIONS MULTIFAMILIALES DE QUATRE ÉTAGES.

19-12-11

Le directeur général/secrétaire-trésorier procède à la lecture du second projet de règlement no 464-2011. Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le second projet no 464-2011 modifiant le règlement de zonage no 436-2009 afin d'agrandir la zone C-101 à même la zone H-102, et la grille de spécifications de la zone C-101 afin d'autoriser les habitations multifamiliales de quatre étages. Le second projet de règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 462-2011 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 436-2009 CONCERNANT LES HABITATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

20-12-11

Le directeur général/secrétaire-trésorier procède à la lecture du règlement. Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter

le règlement no 462-2011 modifiant le règlement de zonage no 436-2009 concernant les habitations intergénérationnelles. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

AVIS DE MOTION POUR PRÉSENTER LE RÈGLEMENT NO 465-2011 CONCERNANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012, LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS, LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2012 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Myriam Cournoyer afin de présenter à une séance extraordinaire de ce conseil, un règlement no 465-2011 concernant les prévisions budgétaires 2012, le plan triennal d'immobilisations, les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2012 et les conditions de leur perception.

AUTRES AFFAIRES
FÉLICITATIONS

21-12-11

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir une lettre de félicitations à la Ferme Péloquin s.e.n.c. de Sainte-Anne-de-Sorel pour l'obtention d'un prix dans la catégorie « *agro-environnemental* » lors de la soirée de reconnaissance agricole.

AUTRES AFFAIRES
AUTORISATION COLLECTE DE FONDS DE L'ÉCOLE

22-12-11

Considérant que l'école Sainte-Anne-les-Iles désire procéder à une collecte de fonds pour un voyage de fin d'année à vocation linguistique lors d'une parade dans les rues de la municipalité le 20 décembre prochain; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la parade et la collecte de fonds.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Raymond Beauchemin : dossier du dézonage des terrains des rues Marie-Didace et Paul auprès de la CPTAQ.
- Martin Latraverse : dossier de monsieur Bertrand Latraverse.
- Denis Leclair : réglementation concernant les sorties de poêle aux granules.
- Laurent Latraverse : visite des pompiers et dates des prochaines assemblées du conseil.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

23-12-11

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20h50.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

A la séance extraordinaire du conseil municipal tenue jeudi le 15 décembre 2011 à 19h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Annie Champagne

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Deux personnes assistent à la séance.

La séance extraordinaire du budget a été déterminée suite à l'adoption de la résolution no 17-12-11 le 12 décembre dernier.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

24-12-11

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Moment de réflexion
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Présentation des prévisions budgétaires de l'an 2012
- 4-Adoption du règlement no 465-2011 concernant le budget 2012, le plan triennal d'immobilisations, les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2012 et les conditions de leur perception
- 5-Questions du public
- 6-Levée de l'assemblée

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'AN 2012

Le directeur général/ secrétaire-trésorier présente, explique et dépose les prévisions budgétaires 2012.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 465-2011 VISANT À ADOPTER LE BUDGET 2012, LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS, LES TAUX DE TAXES ET DES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2012 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION

25-12-11

Suite à la lecture du règlement par le directeur général/secrétaire-trésorier, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no 465-2011 reproduit aux pages suivantes.

QUESTIONS DU PUBLIC

- René Palardy: dépôt des matériaux secs; salaire du directeur des travaux publics.
- Grégoire Bastien: aménagement d'un parc et tarification du stationnement.

26-12-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire du budget est levée à 19h45 sur la proposition de Gilles Vigneault, appuyée par Steve Pinard et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »